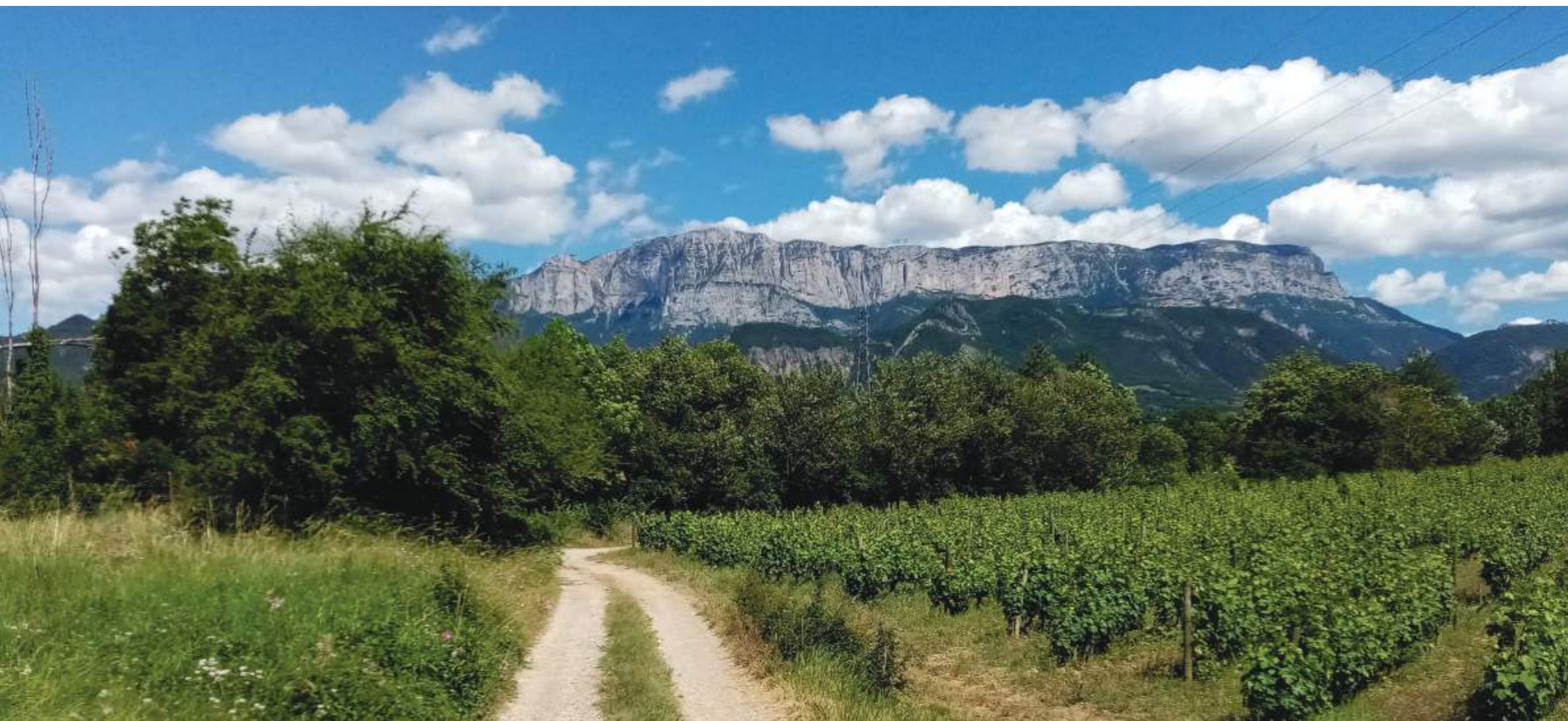


POUR LE VÉLO DANS LE DIOIS

Prolongement de l'itinéraire cyclable Vélodrôme, véloroute voie verte, depuis Saillans jusqu'aux sources de la Drôme.
Maillage du territoire Diois pour favoriser la pratique du vélo au quotidien.

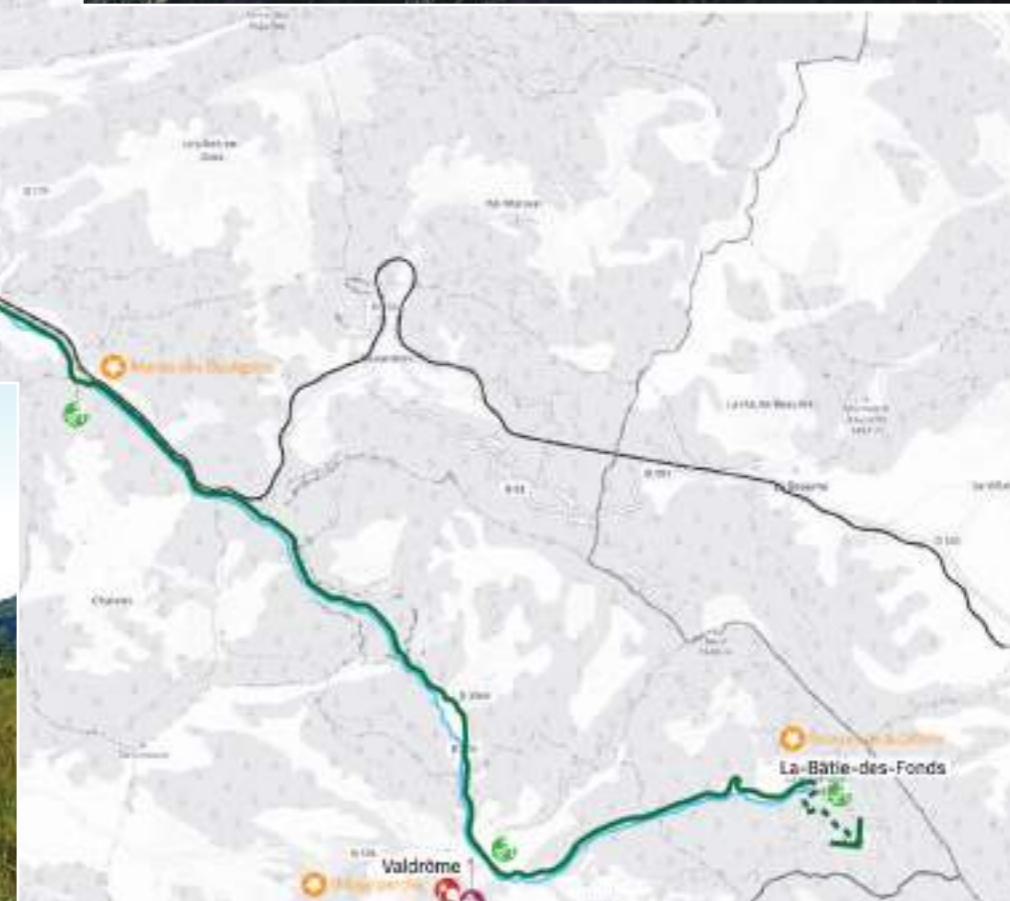


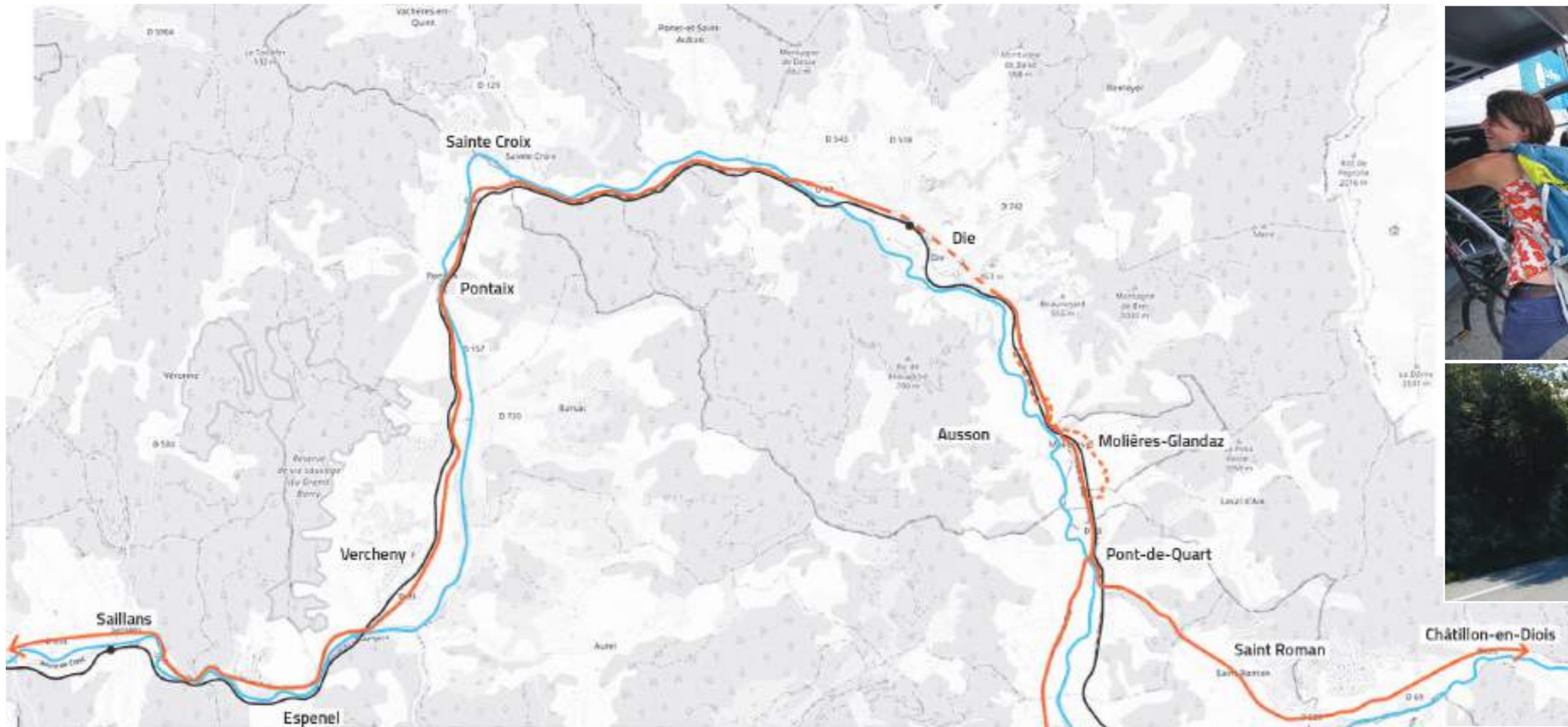


Proposition d'un itinéraire cyclable cohérent, continu, agréable, sécurisé et ouvert à tous les cyclistes.

— Itinéraire de la véloroute
- - - Variantes d'itinéraire

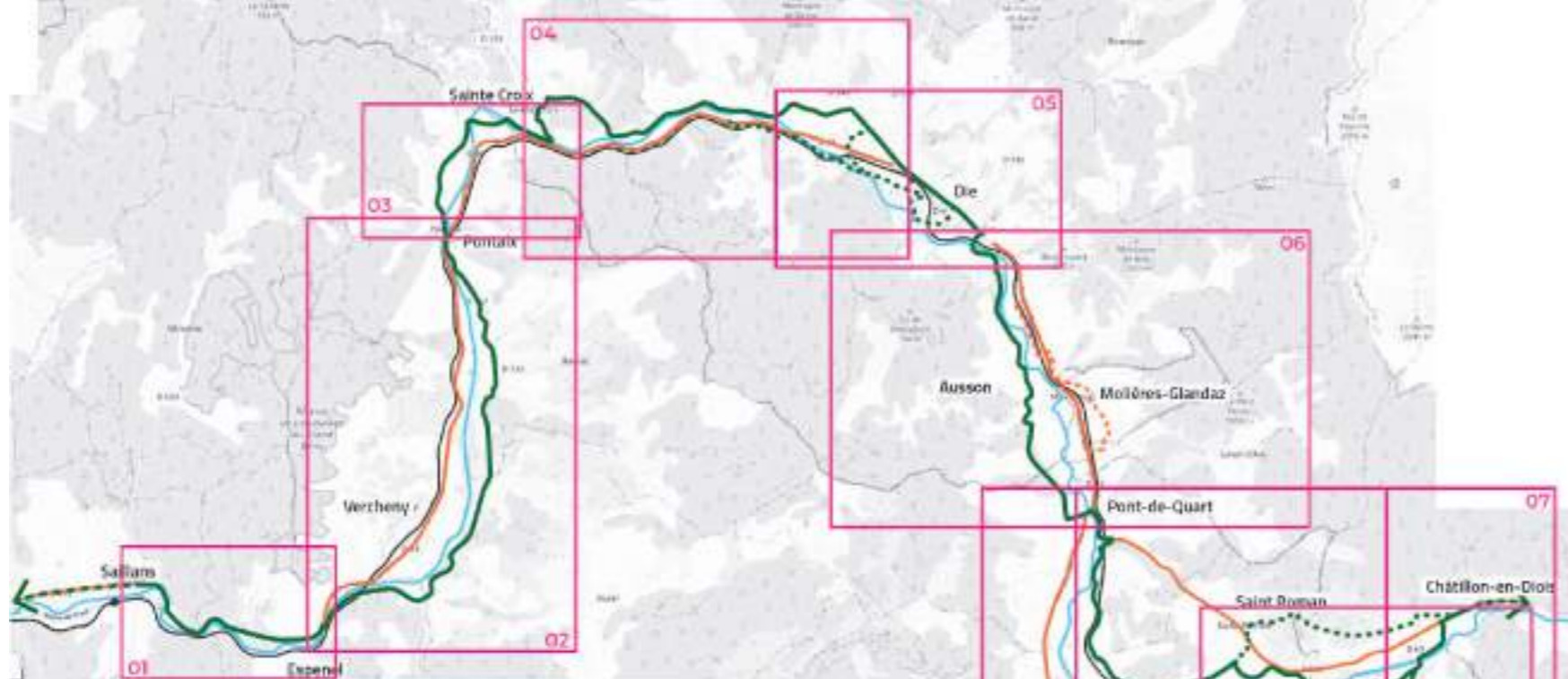
- Office de tourisme, bureau d'info touristique
- Commerce, restauration
- Location et réparation de vélos
- Gare SNCF
- Ligne de bus
- Camping
- Location de canoës
- Aire de pique nique
- Site touristique remarquable





Favoriser les déplacements sur les trajets quotidiens, en aménageant des itinéraires directs le long de la D93 et la D539.

- D93 et la D539 aménagées pour faciliter les déplacements quotidiens
- - - Proposition d'un itinéraire direct hors D93 entre Die et pont de Quart



Séquençage

Onze séquences identifiées : une proposition d'aménagement adaptée à chaque tronçon.

Continuité

Des points de vigilance sont mis en avant aux entrées et sorties de chaque secteur, pour assurer la continuité des itinéraires. Le jalonnement est indispensable pour en assurer la lisibilité, dans un sens comme dans l'autre.

Sécurité

Les itinéraires proposés s'éloignent autant que possible des flux routiers importants, notamment des circulations de la D93, sur la véloroute comme pour développer le vélo au quotidien.

Intérêt paysager et attrait touristique

Prendre plaisir à pédaler, proposer des itinéraires agréables ; traverser des paysages exceptionnels ; s'approcher de tous les spots touristiques Diois ; connecter hébergements, commerces, lieux d'accueil touristique ; redessiner les déplacements historiques de la région.

Polyvalence

Multiplier les itinéraires incitera un plus grand nombre de cyclistes, tous âges et conditions confondus, à privilégier le vélo à la voiture. Les piétons pourront aussi s'approprier facilement certains tronçons.

Cohérence

Ces propositions restent des intentions, qui ont vocation à susciter l'enthousiasme. Le maillage cyclable du Diois sera co-construit avec tous les partenaires identifiés, en cohérence avec les schémas communaux, inter-communaux, départementaux, et les initiatives locales en faveur du vélo.

Séquence 01 : Saillans - Pont d'Espenel

Séquence 02 : Pont d'Espenel - Pontaix

Séquence 03 : Pontaix - Sainte Croix

Séquence 04 : Sainte Croix - Die

Séquence 05 : autour de Die

Séquence 06 : Die - Pont de Quart

Séquence 07 : Pont de Quart - Châtillon en Diois

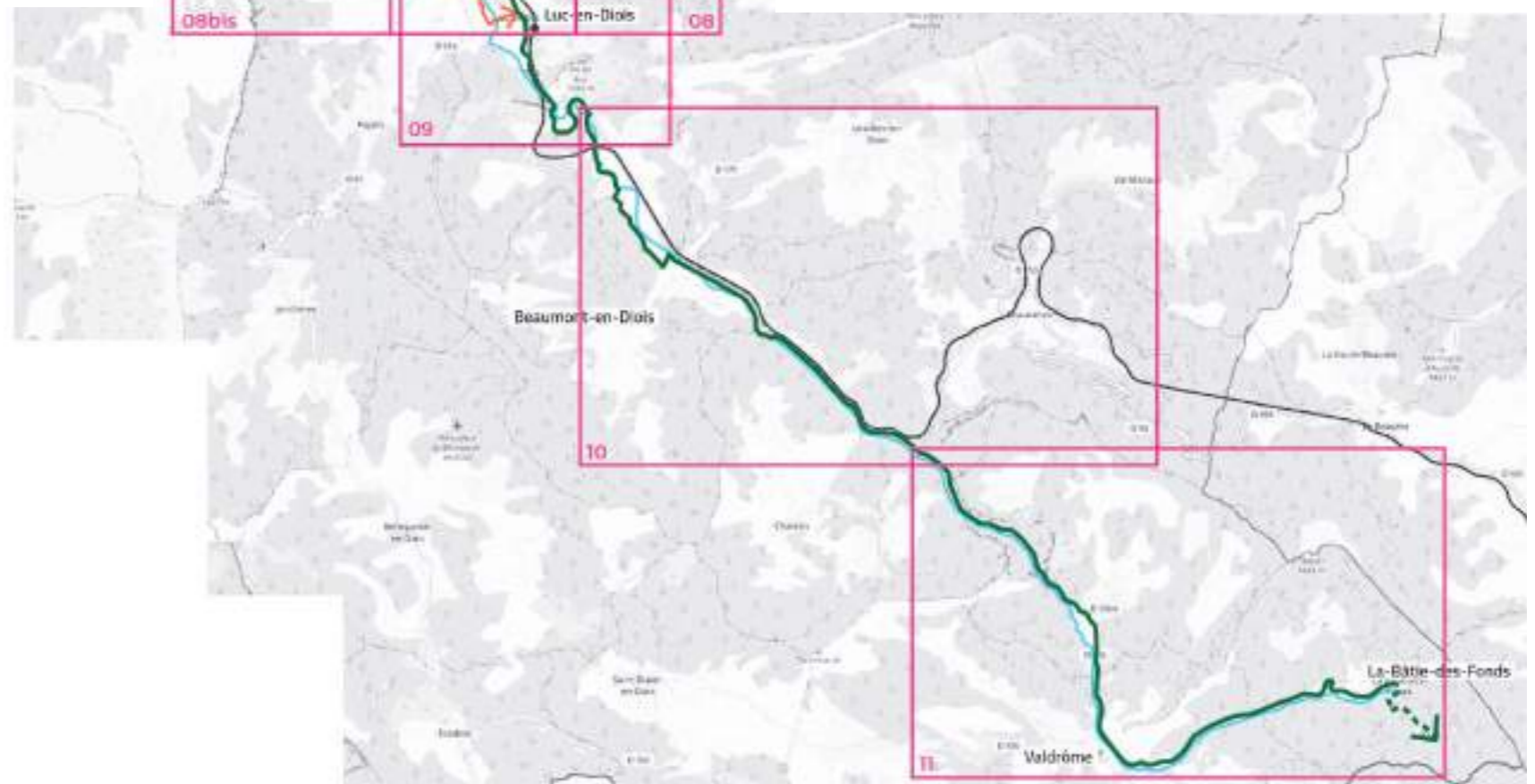
Séquence 08 : Châtillon en Diois - Luc en Diois

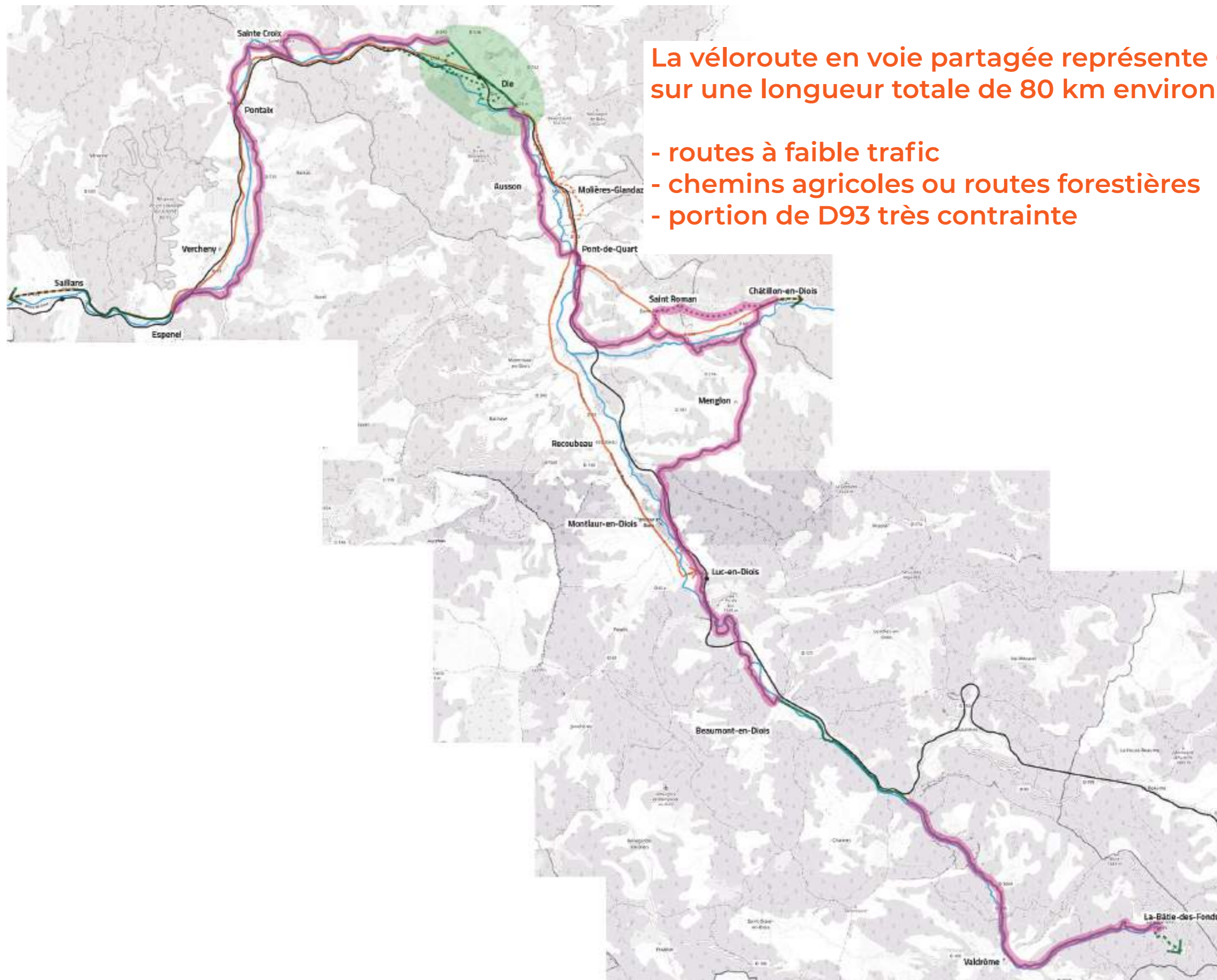
Séquence 08bis : Pont de Quart - Luc en Diois par la départementale 93

Séquence 09 : Luc en Diois - Le Claps

Séquence 10 : Le Grand Lac

Séquence 11 : Valdrôme - La Bâtie des Fonds

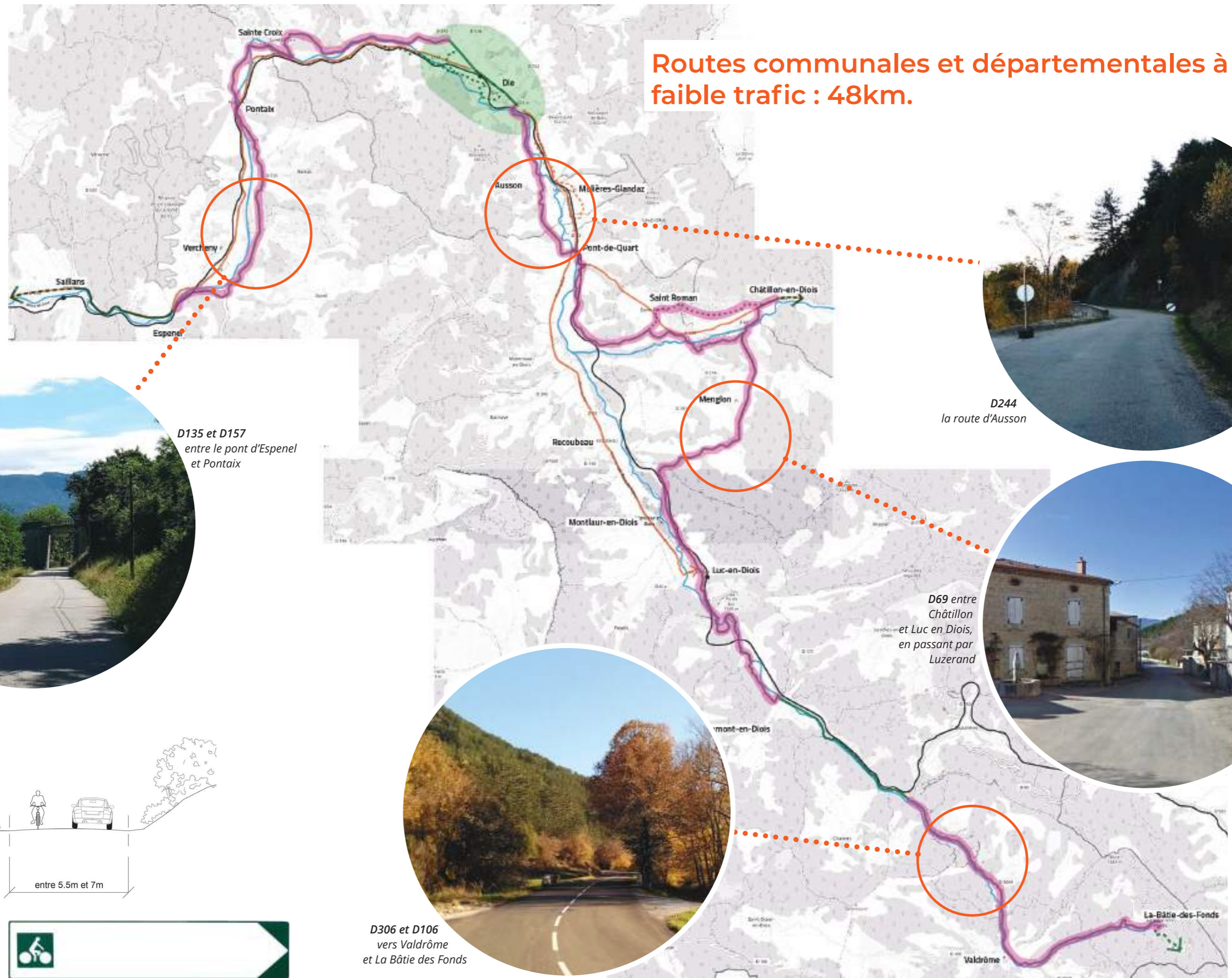




La véloroute en voie partagée représente 68 km sur une longueur totale de 80 km environ.

- routes à faible trafic
- chemins agricoles ou routes forestières
- portion de D93 très contrainte

Routes communales et départementales à faible trafic : 48km.



D135 et D157
entre le pont d'Espenel
et Pontaix



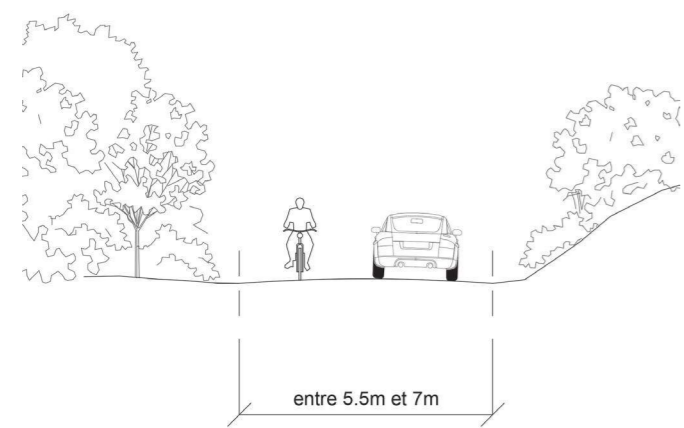
D244
la route d'Ausson



D69 entre
Châtillon
et Luc en Diois,
en passant par
Luzerand



D306 et D106
vers Valdrôme
et La Bâtie des Fonds



Chemins agricoles : reprise de revêtements et/ou nouveaux tronçons sur 18km.



Liaison Pontaix Sainte Croix, chemin pédestre, et accès engins agricoles.



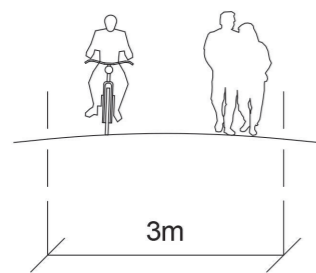
Près du Marais des Nays chemins agricoles, avec des revêtements plus ou moins adaptés aux passages des vélos.



Chemins agricoles entre forêts et vignes, à Saint Roman.



Chemins agricoles entre les champs du Grand Lac.





Le Monastère de Sainte Croix, lieu d'accueil touristique attractif pour les cyclistes au long cours : porte d'entrée du Diois et de la vallée de Quint.

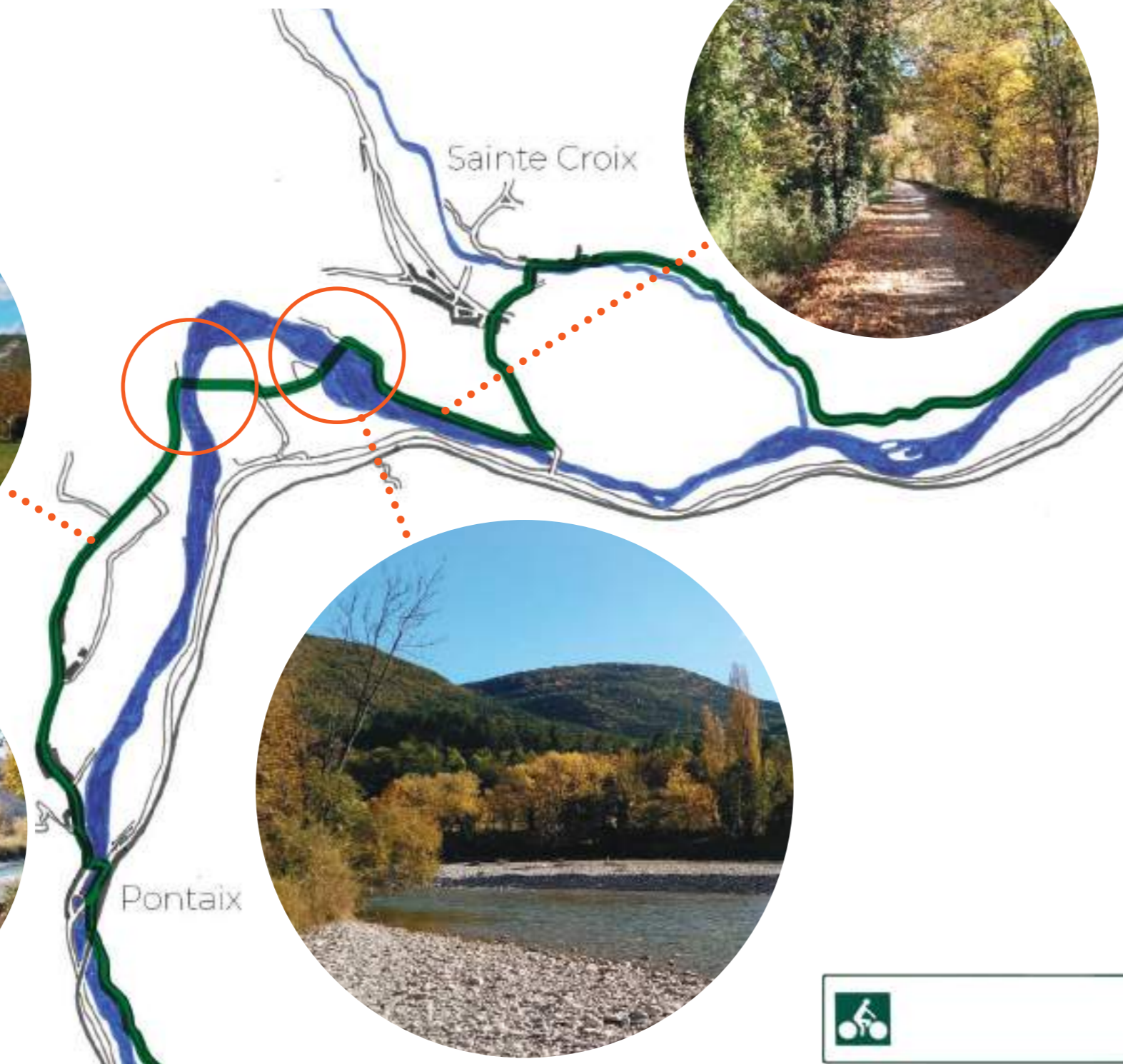


L'association Valdequint propose des locations de vélo à assistance électrique pour les habitants de la vallée, facilitant les déplacements quotidiens et de loisir.

Des passerelles au dessus de la Drôme !

Une proposition ambitieuse : depuis le village de Pontaix, après avoir longé noyers et vignes, l'itinéraire cyclable enjambe deux fois la rivière Drôme et rejoint Sainte Croix par les chemins existants.

Ces passerelles, d'environ 50 et 100m deviendront des points d'accroche dont le rayonnement ira au delà de la vallée du Diois. Elles permettront de s'approcher au plus près du milieu naturel de la rivière, de sécuriser un itinéraire cyclable familial et touristique en s'éloignant de la D93 et de compléter le maillage pédestre du secteur.



Quelques exemples de passerelles bois ou pontons sur pilotis, fabricant PENIN SARL (Villemurclin, 45)



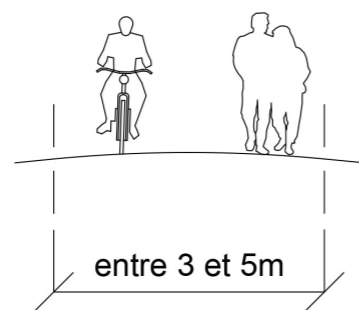
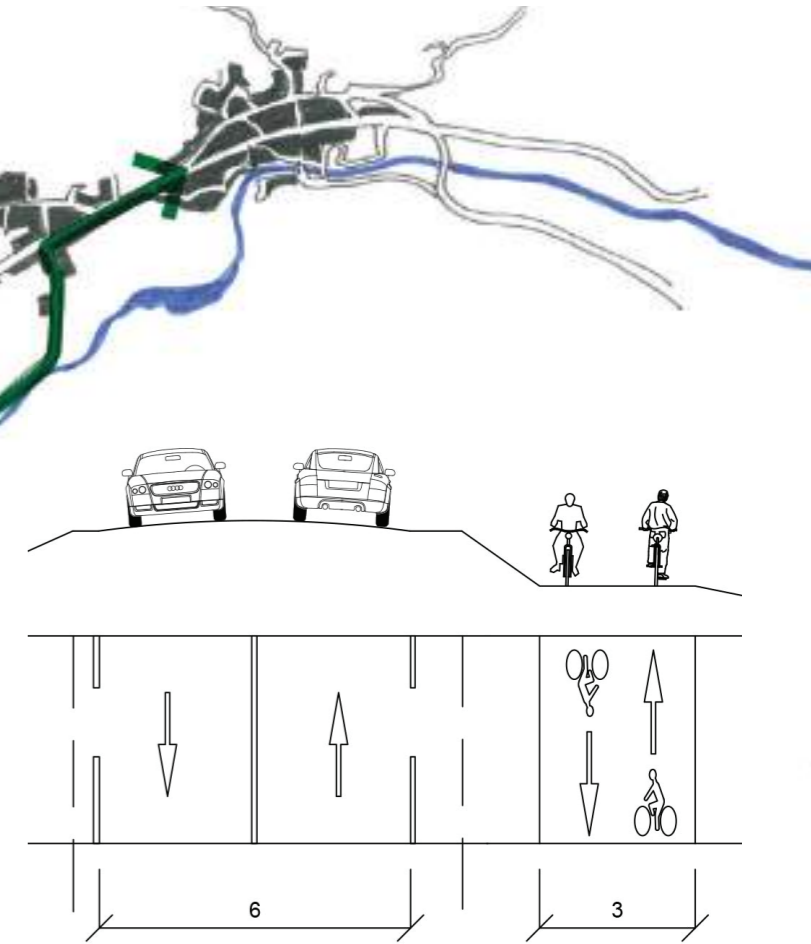


En passant par le marais des Nays

La véloroute, depuis Pont de Quart, poursuit son chemin vers Châtillon-en-Diois. Plusieurs itinéraires sont possibles. Le plus intéressant passe par le Marais des Nays le long du Bez, offrant ainsi aux vacanciers comme aux locaux un accès facilité à cet espace naturel.

Les vélos se partageront les chemins existants avec les quelques voitures et engins agricoles. Des reprises de revêtement sont nécessaires.

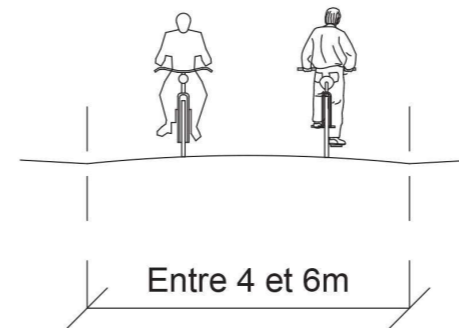
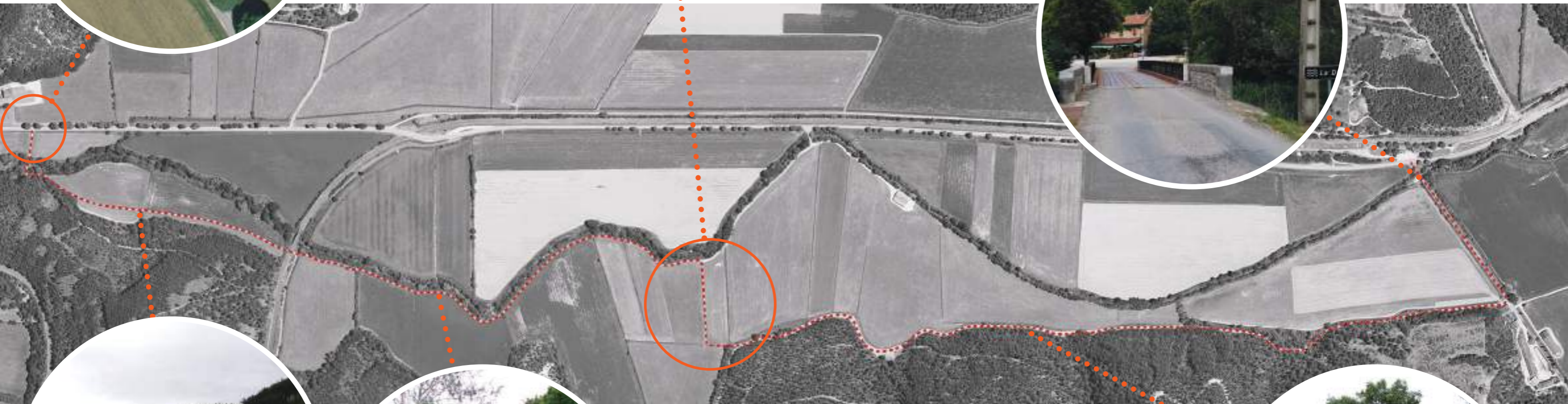
Une attention particulière sera apportée aux carrefours avec la D539, au niveau de la route de Craponne et avant d'arriver à la route de Menglon.



Le Grand Lac, jusqu'à la route de Beaumont

La véloroute quitte la D93 assez tôt après le carrefour vers Miscon, pour emprunter chemins agricoles et forestiers, longer la Drôme puis la forêt. Une jonction doit être aménagée pour rejoindre les deux chemins existants, des reprises de revêtements pourront améliorer les circulations. Sinon seul le jalonnement de la vélodrôme est nécessaire.

La piste forestière débouche ensuite sur la route de Beaumont-en-Diois, que les cyclistes emprunteront aisément pour rejoindre la D93. Le carrefour avec la départementale devra être travaillé en fonction des solutions d'aménagement privilégiées pour la poursuite de l'itinéraire.



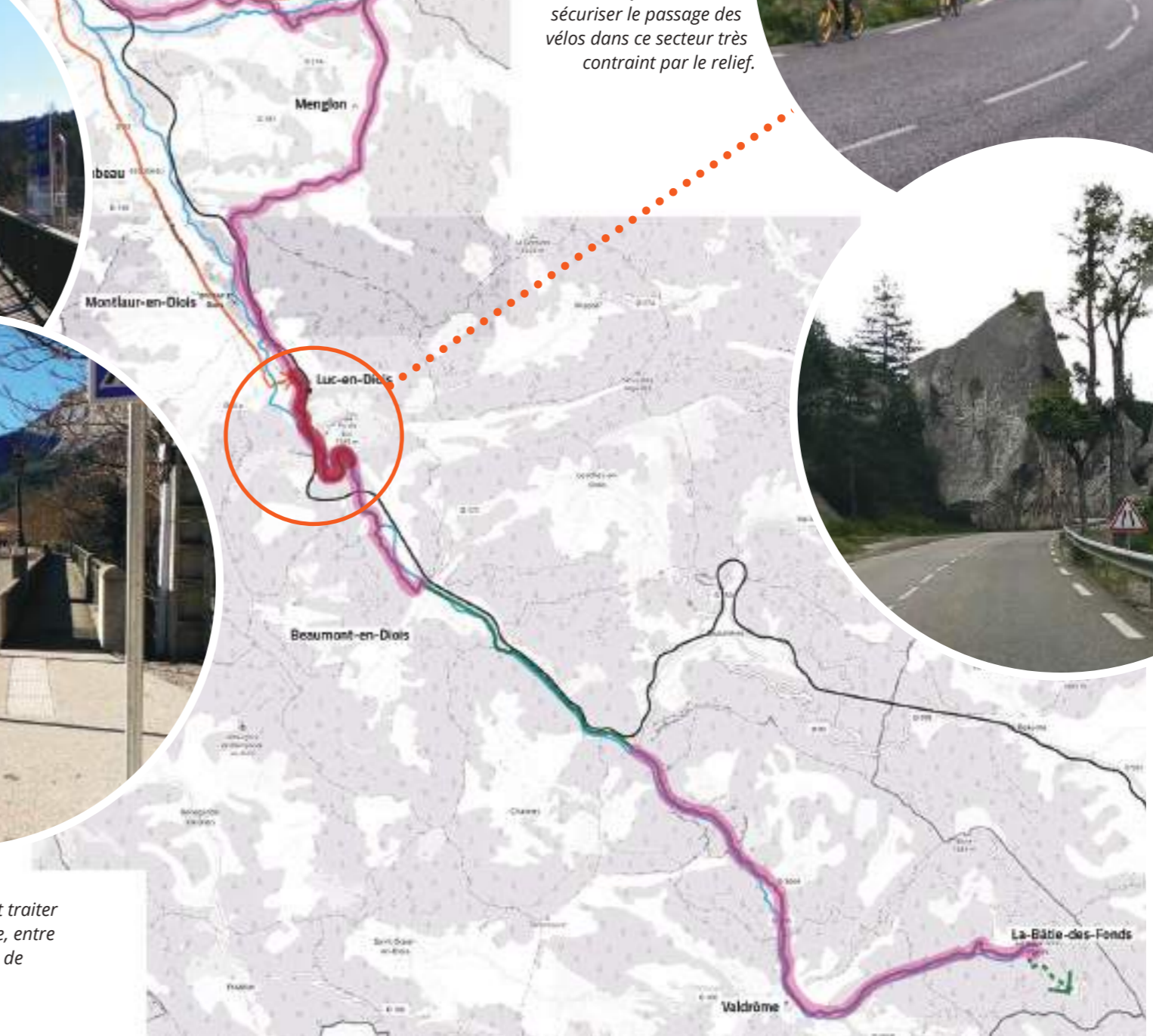
Secteurs très contraints physiquement, par le relief ou l'habitat, mais très circulés.



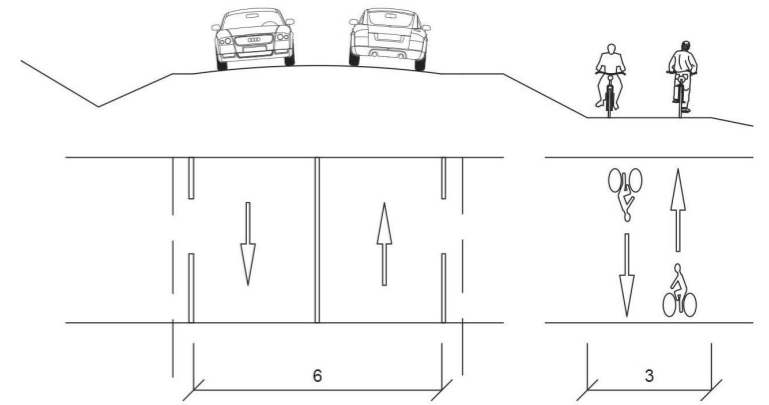
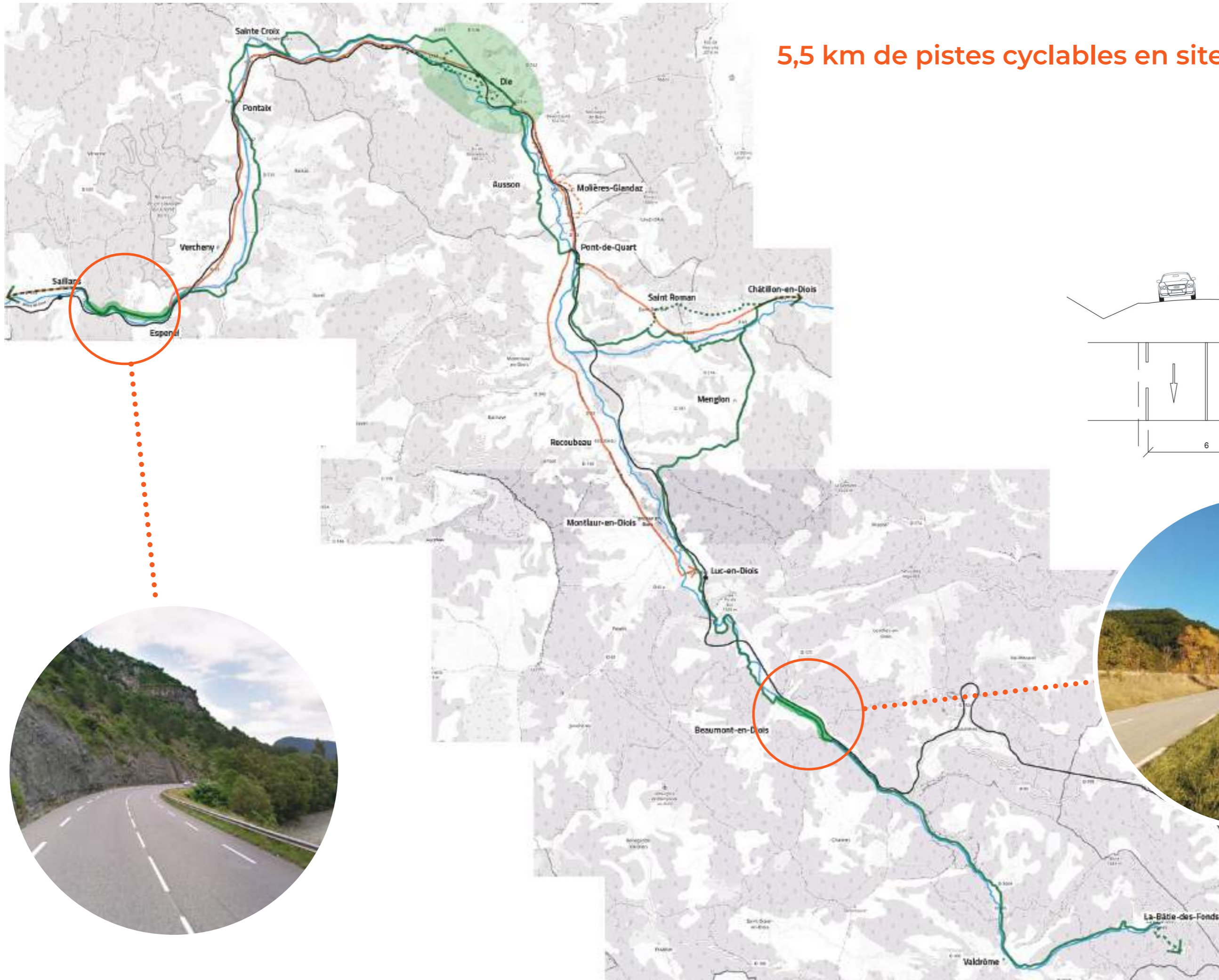
Le Claps : comment sécuriser le passage des vélos dans ce secteur très contraint par le relief.



Pont de Quart : comment traiter la jonction de la vélodrome, entre la route d'Ausson, et la route de Châtillon en Diois.



5,5 km de pistes cyclables en site propre.



Une piste cyclable en site propre sur la D93

L'itinéraire cyclable doit passer par la D93 entre Saillans et le pont d'Espenel, section très contrainte par la topographie : relief et rivière Drôme très proche.

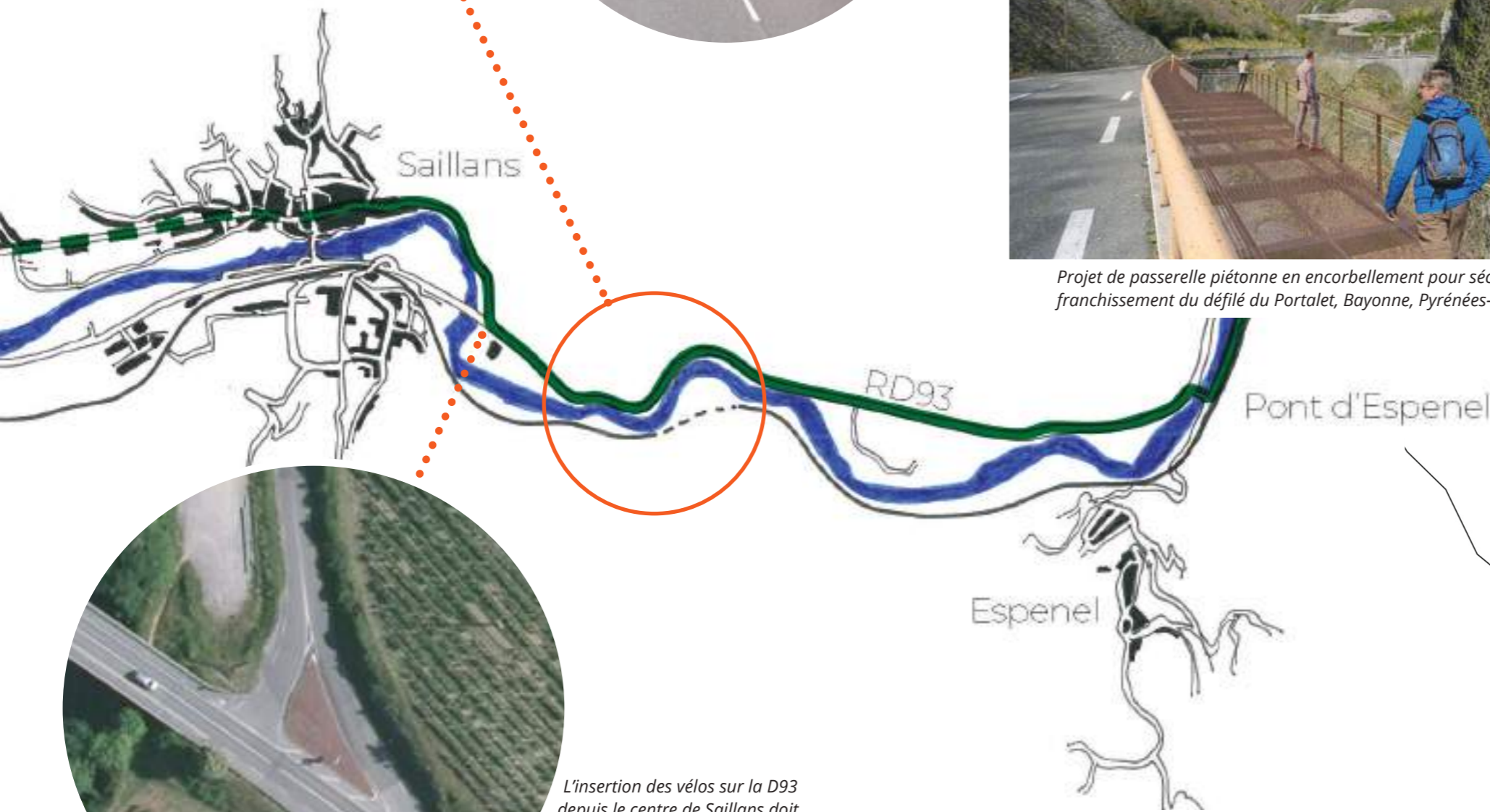
Accrocher une passerelle cyclable en encorbellement au dessus de la Drôme permet d'offrir un itinéraire sécurisé pour les vélos, et un point de vue exceptionnel pour l'entrée dans la vallée du Diois.

Longueur des ouvrages : 800m sur les 3km de cette portion.

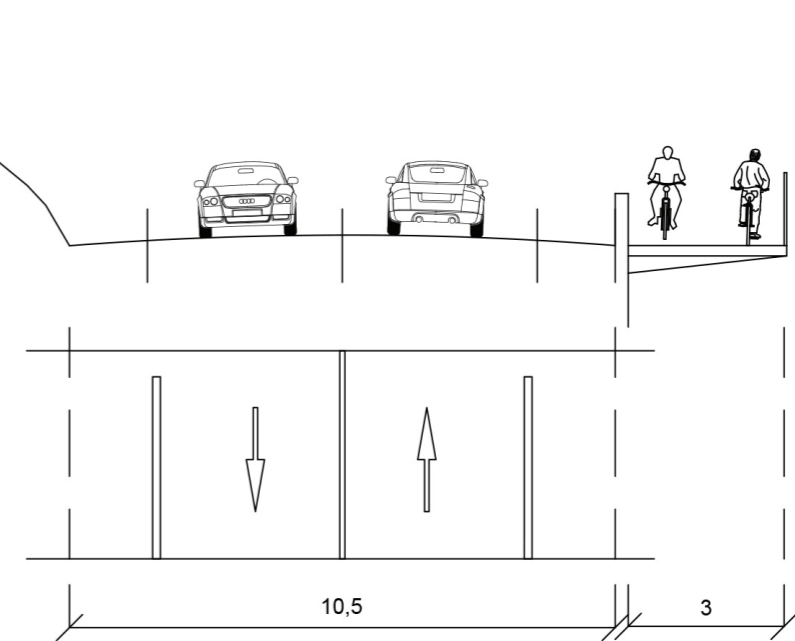


Projet de passerelle piétonne en encorbellement pour sécuriser le franchissement du défilé du Portalet, Bayonne, Pyrénées-Atlantiques.

Passerelle pour piétons et vélos, en encorbellement sur le quai de l'Adour à Bayonne, Pyrénées-Atlantiques.



L'insertion des vélos sur la D93 depuis le centre de Saillans doit être accompagnée : ralentissement des véhicules en approche du carrefour, marquage d'une traversée d'itinéraire cyclable, voire réorganisation du carrefour.



Une piste cyclable en site propre sur la D93

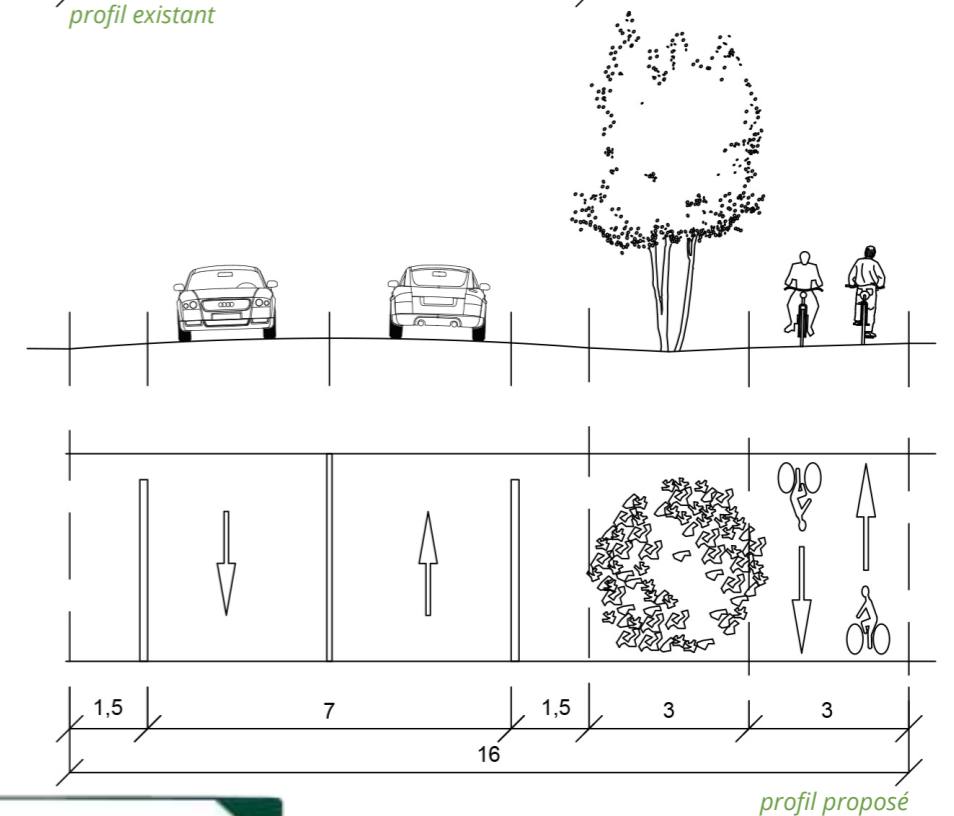
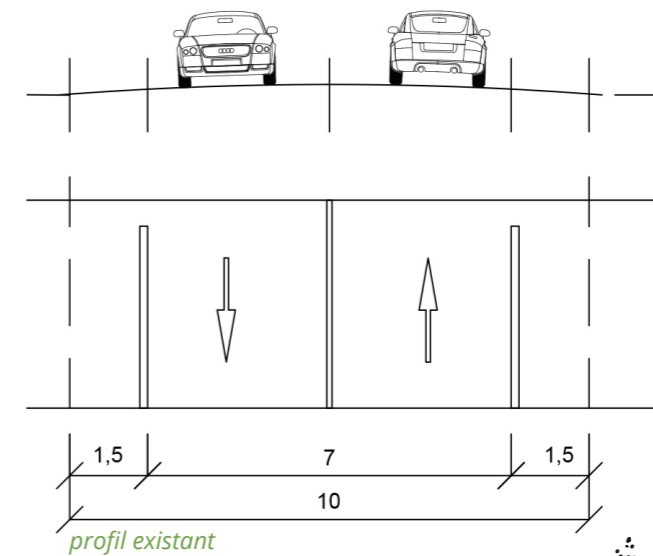
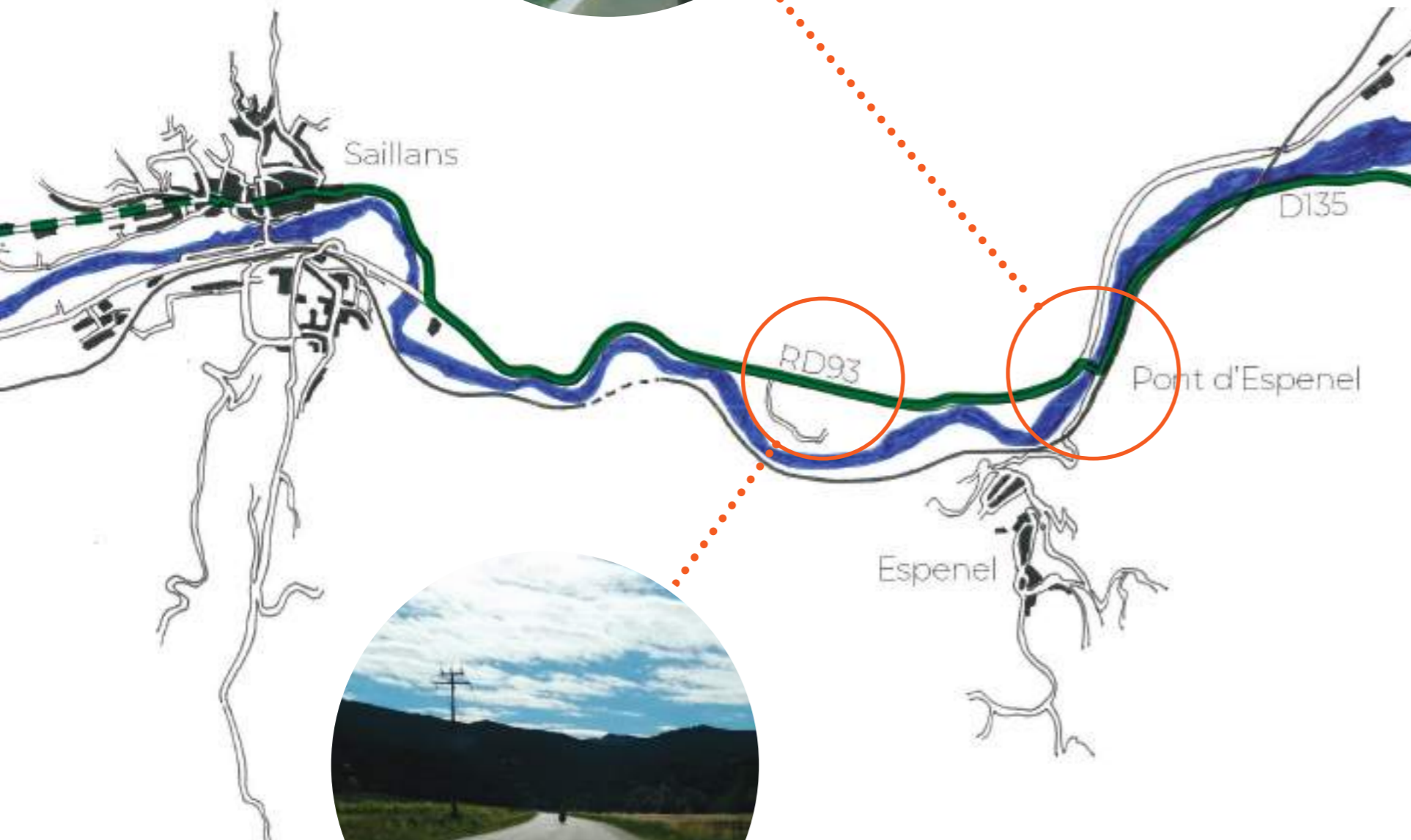
Transformer les bandes multi-fonctionnelles en bandes cyclables ne suffit pas. Cet aménagement n'offre pas les conditions nécessaires à un passage sécurisé des vélos, sur cet axe très circulé (>7000 véhicules/jour) surtout pour un public familial et de loisir.

Après le secteur très serré par la relief, la D93 s'avance dans un espace plus ouvert. La largeur des abords de la route permet d'envisager une piste cyclable en site propre contigüe à la départementale, protégée des circulations routières par un bon séparateur planté.

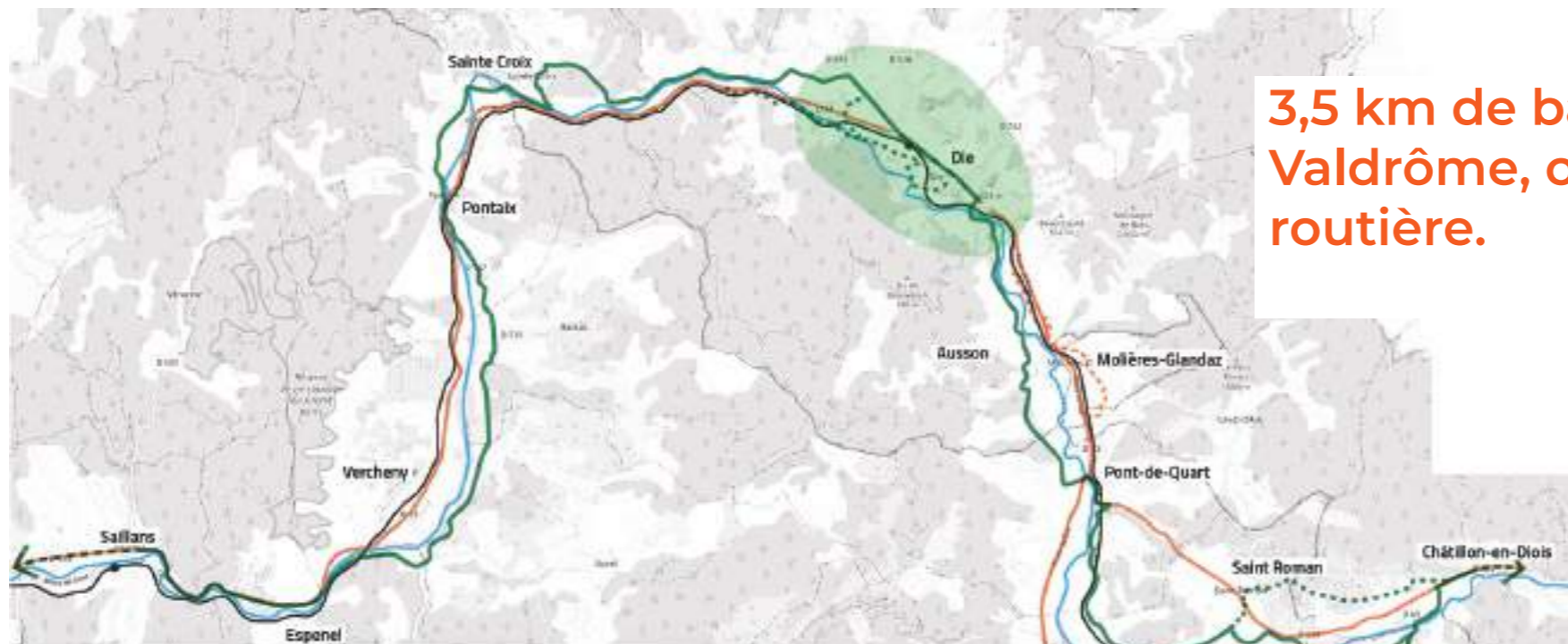
Ce profil est adapté pour le vélo au quotidien, tout le long de la D93, de Saillans jusqu'à Die, en passant par Vercheny.



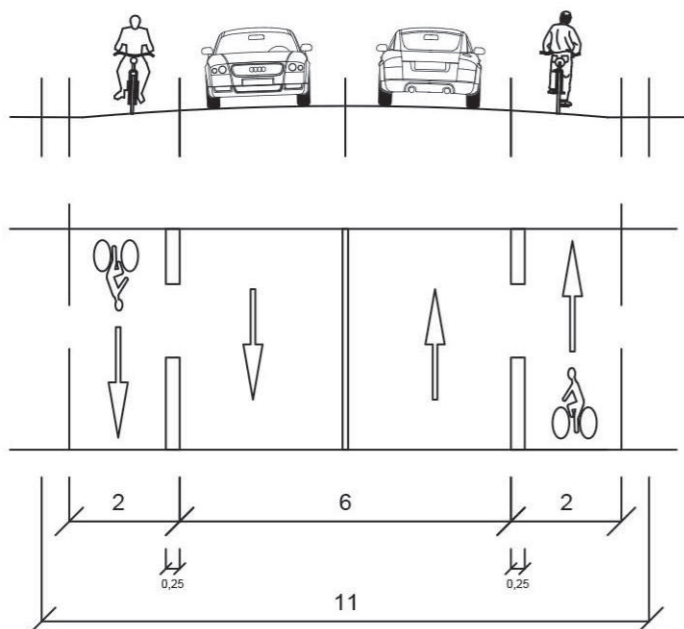
Le carrefour du Pont d'Espenel devra être redessiné en fonction des choix d'aménagement : îlots, marquage au sol et jalonnement peuvent être accentués.



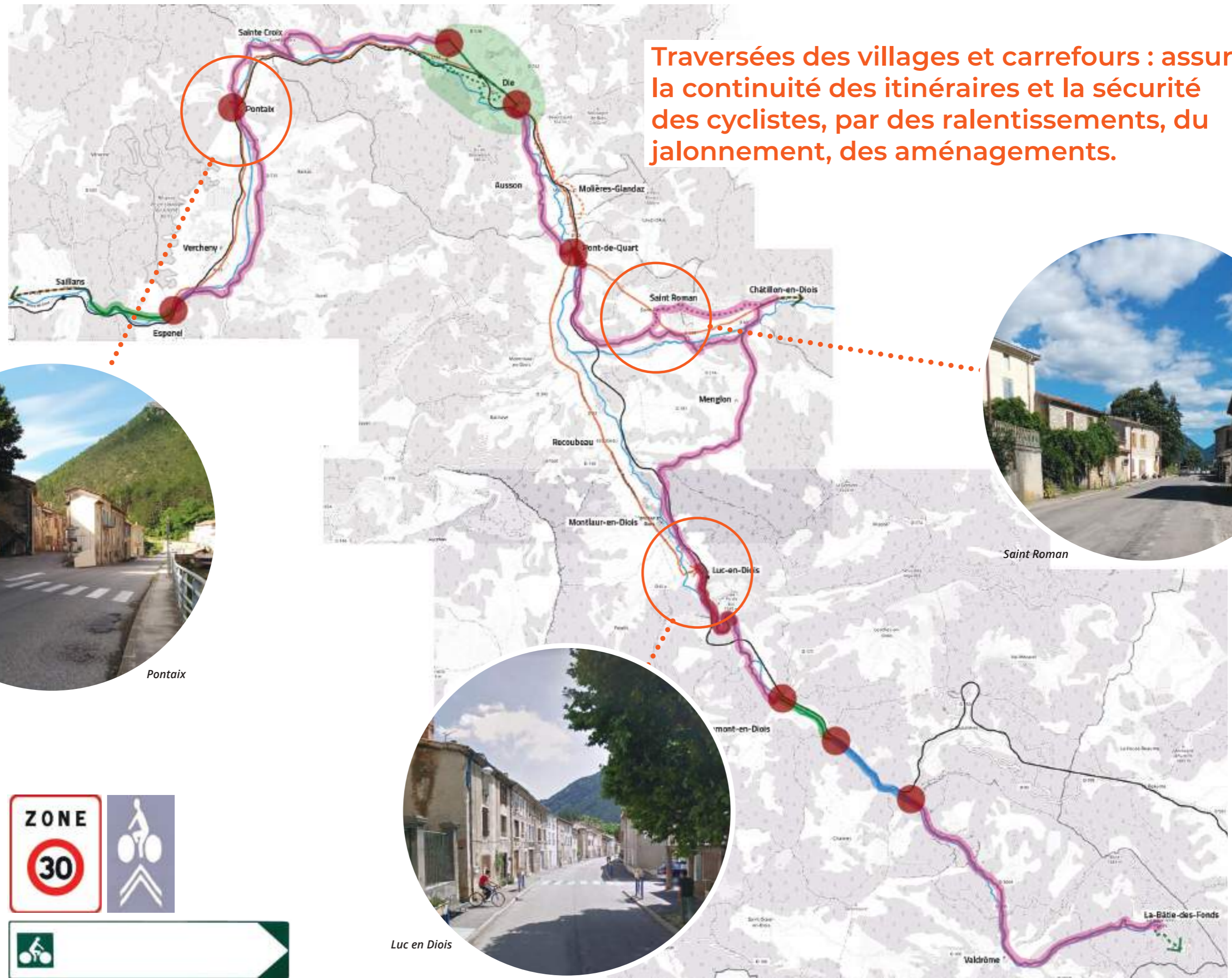
3,5 km de bandes cyclables sur la D93 avant Valdrôme, où il y a moins de circulation routière.



Exemple de bandes cyclables larges, le long d'une route départementale (Pellerin, 44)



Traversées des villages et carrefours : assurer la continuité des itinéraires et la sécurité des cyclistes, par des ralentissements, du jalonnement, des aménagements.



Pontaix

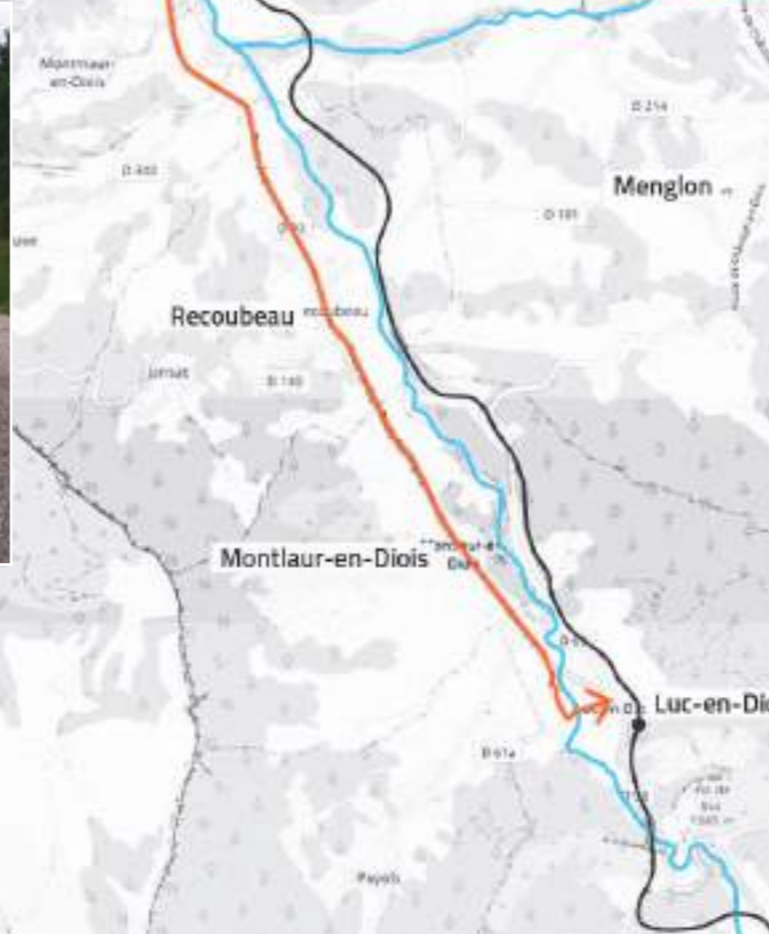
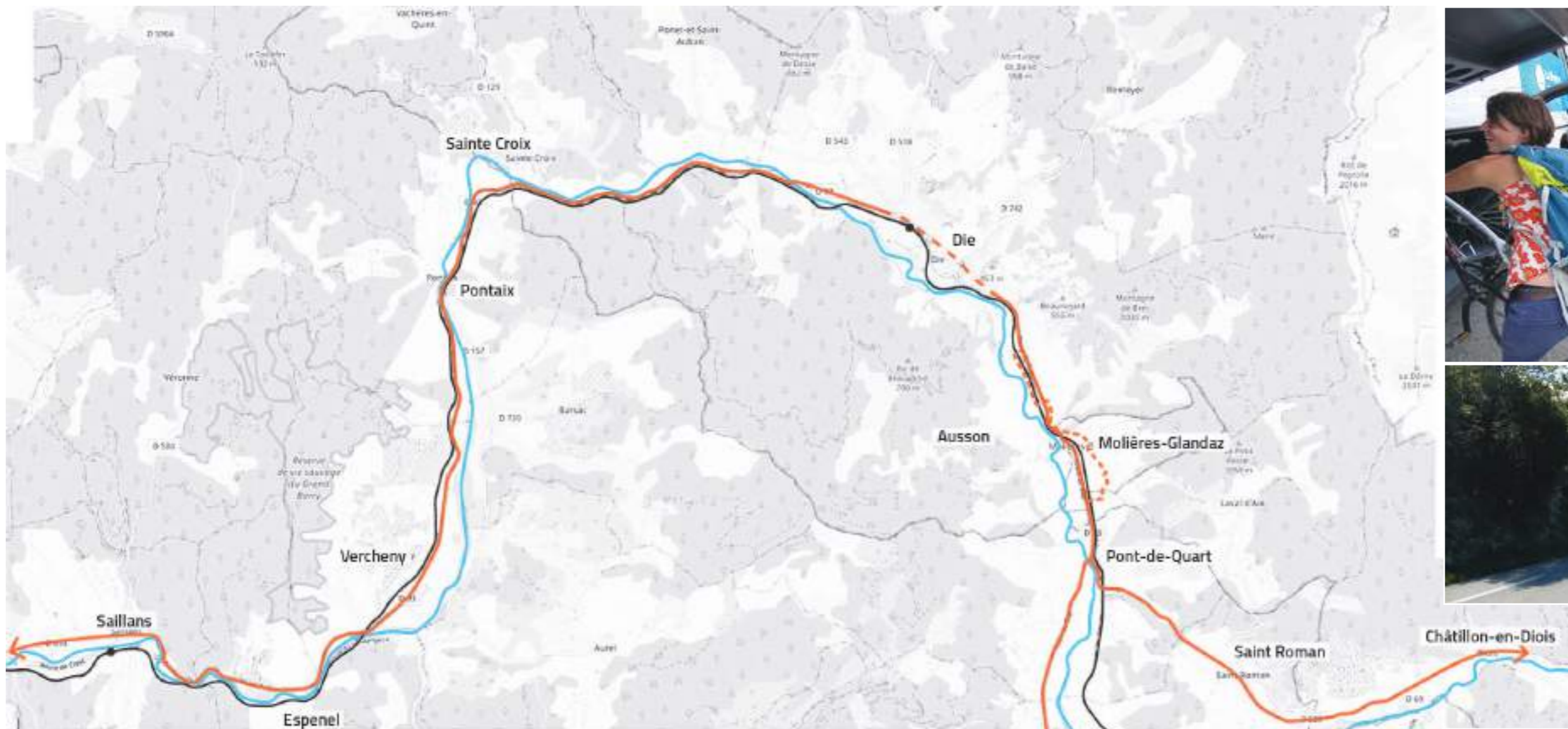


Saint Roman



Luc en Diois



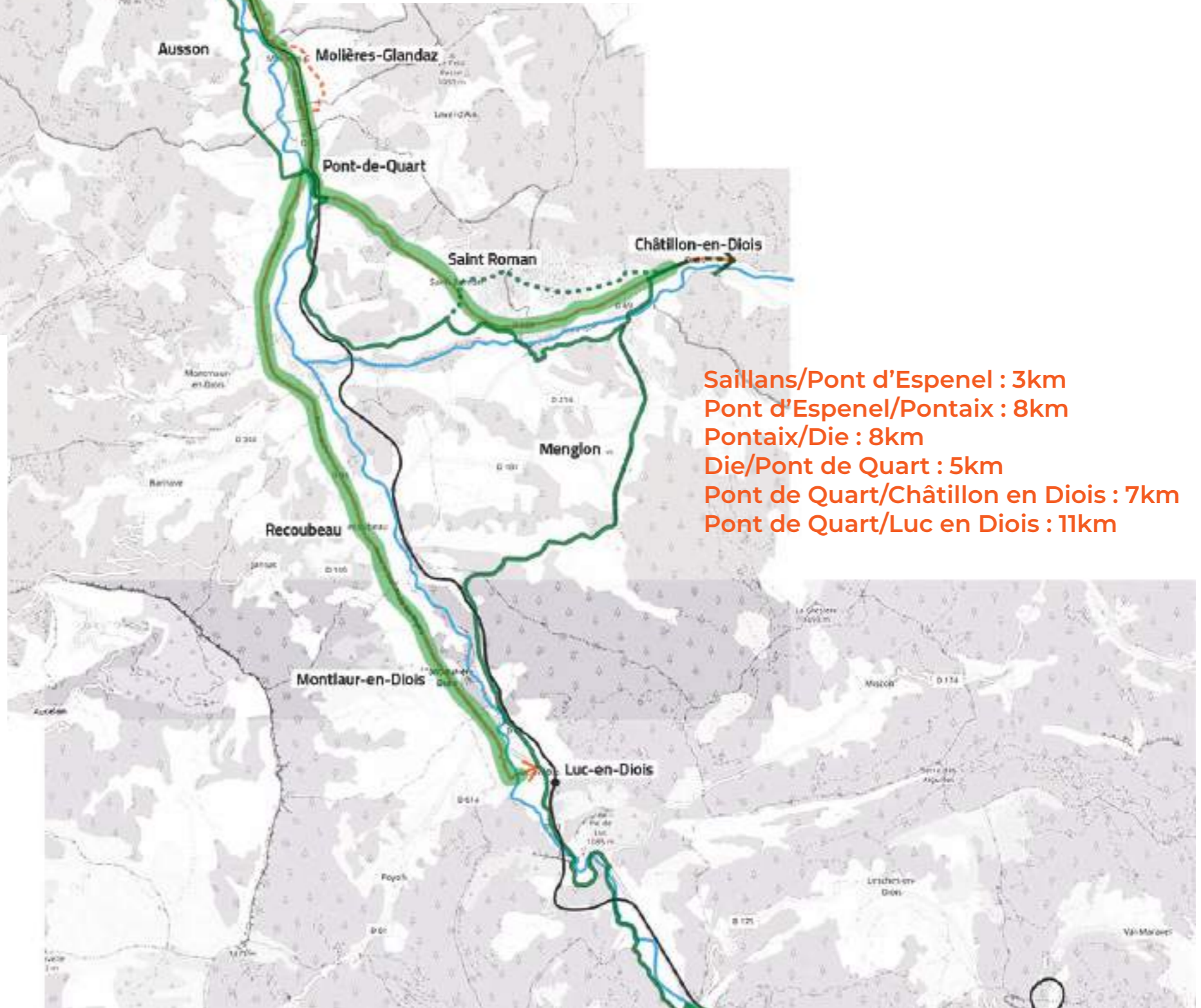
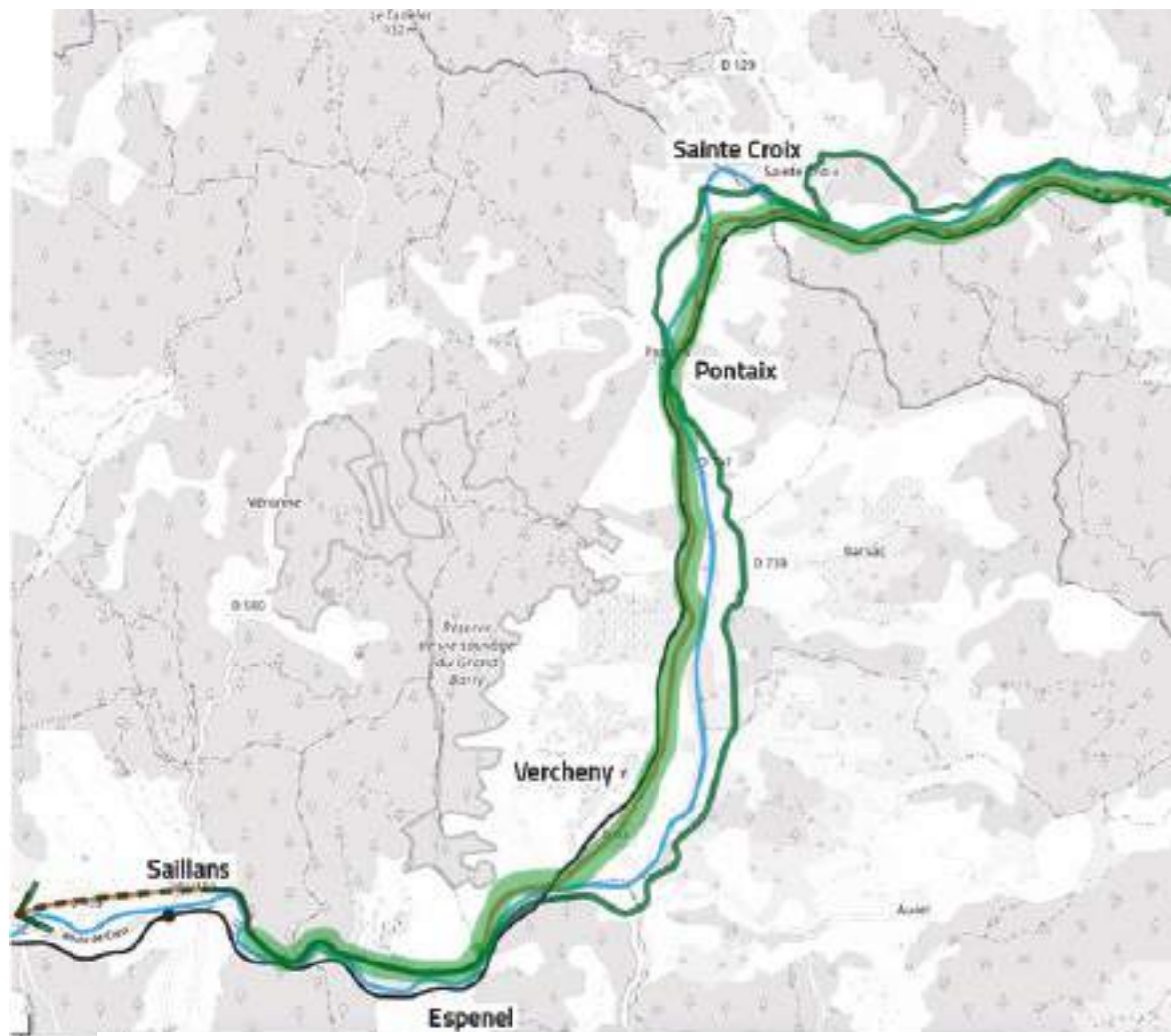


Favoriser les déplacements sur les trajets quotidiens, en aménageant des itinéraires directs le long de la D93 et la D539.

- D93 et la D539 aménagées pour faciliter les déplacements quotidiens
- - - Proposition d'un itinéraire direct hors D93 entre Die et pont de Quart

Pour que le transfert modal entre voiture et vélo puisse se concrétiser, on propose des itinéraires fluides, rapides, et sécurisés.

Les habitants du Diois pourront bien entendu emprunter les itinéraires véloroute, mais au quotidien, des trajets plus directs sont nécessaires. Les artères tracées par la D93 et la D539 constituent les principaux axes à sécuriser, en privilégiant un aménagement en site propre, éloigné des flux routiers.



Transformer les BMF en bandes cyclables ne suffit pas, des pistes cyclables en site propre sont nécessaires sur les axes à forte circulation (42km environ).

Faciliter les liaisons entre Saillans et Die, puis vers Luc et Châtillon, permettra dans un deuxième temps de réfléchir à des itinéraires de «rabattement» depuis des villages décentrés du fond de vallée (Espenel, Vallée de Quint, Marignac, Chamaloc, Romeyer, Montmaur, Barnave, etc.).

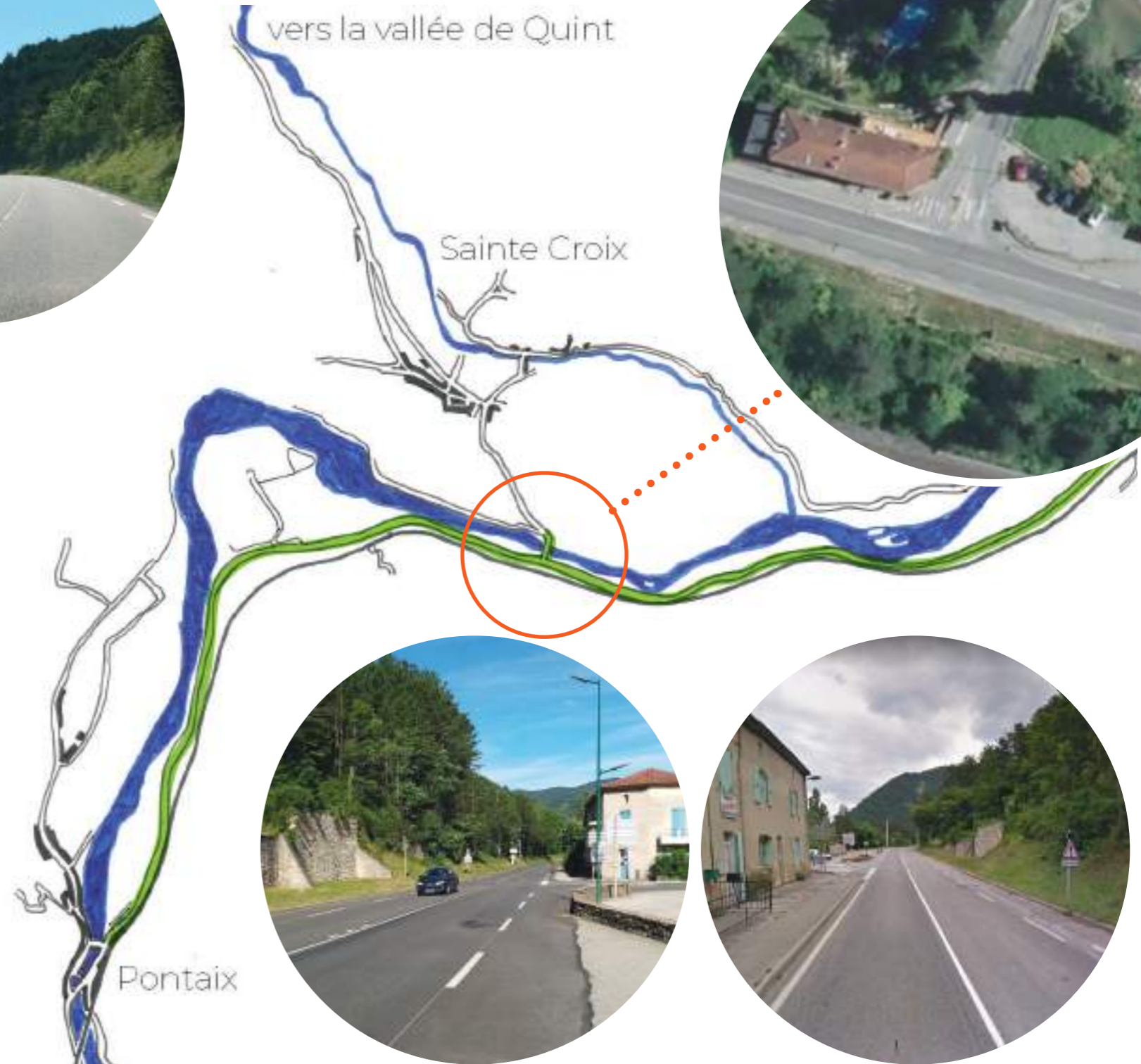
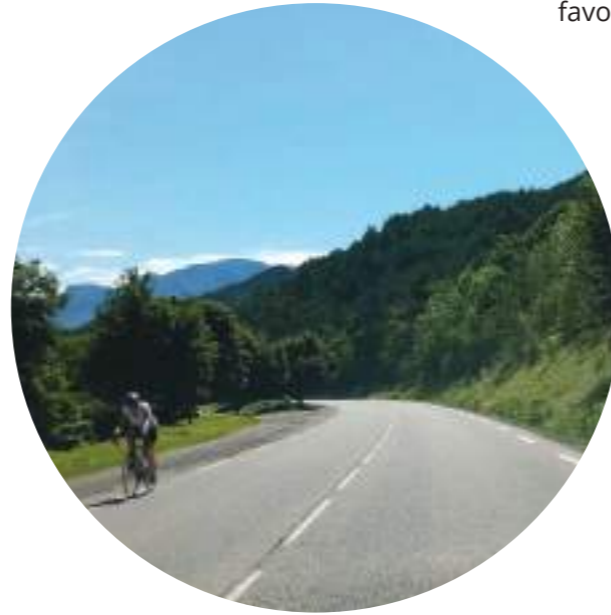
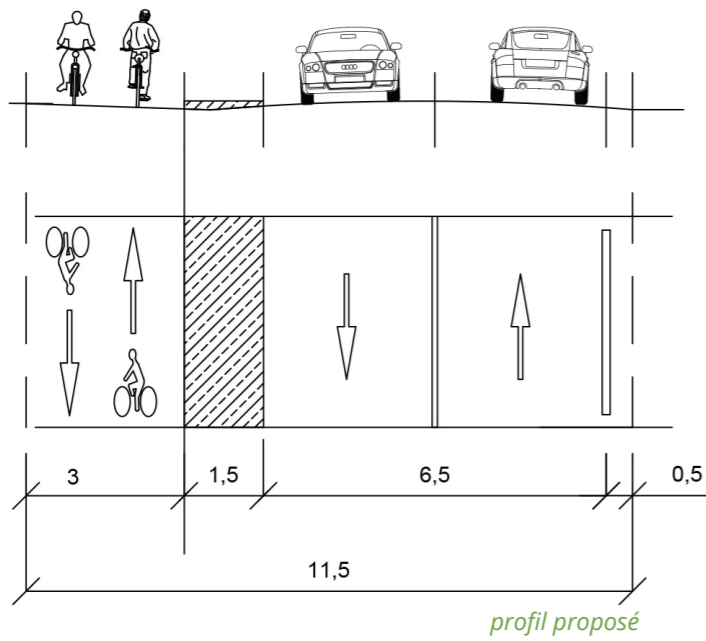
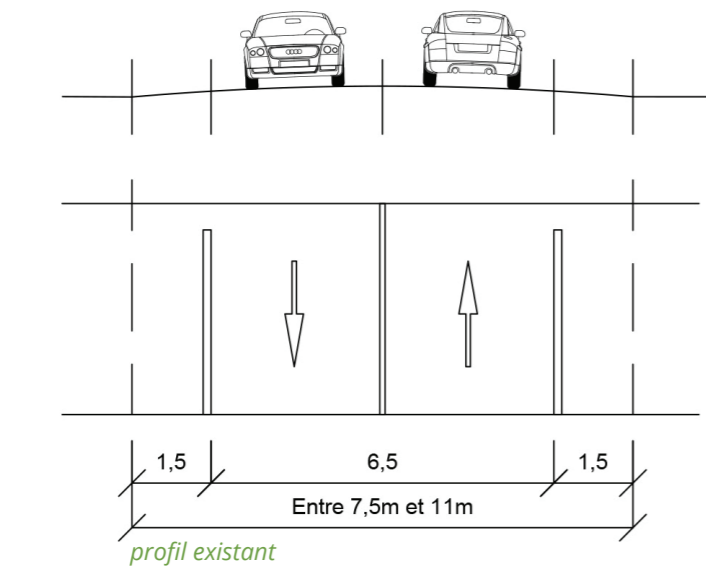
La ligne de train reliant Saillans - Die - Luc en Diois permet d'envisager des complémentarités train-vélo intéressantes pour développer la pratique quotidienne.

Saillans/Pont d'Espenel : 3km
Pont d'Espenel/Pontaix : 8km
Pontaix/Die : 8km
Die/Pont de Quart : 5km
Pont de Quart/Châtillon en Diois : 7km
Pont de Quart/Luc en Diois : 11km

Élargissement de la D93 depuis Pontaix

Entre Pontaix et Die, l'élargissement de la D93 permet d'envisager un aménagement cyclable sur l'emprise de la chaussée, une piste en site propre séparée du flux routier par un séparateur d'au minimum 1,50m. Ce séparateur peut être engazonné et planté en fonction de la largeur disponible.

Il faudra veiller à sécuriser les carrefours d'entrée et sortie de cette piste cyclable : traversée de Pontaix et carrefour de Sainte Croix. Cet aménagement favorisera les déplacements quotidiens des habitants de la vallée.

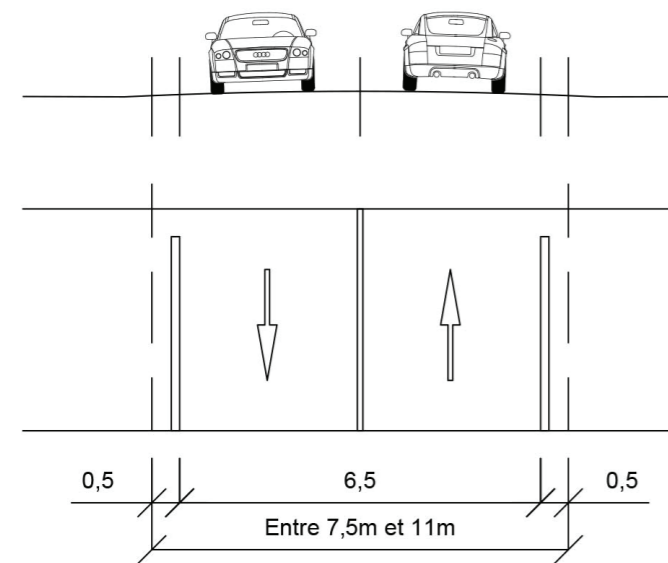




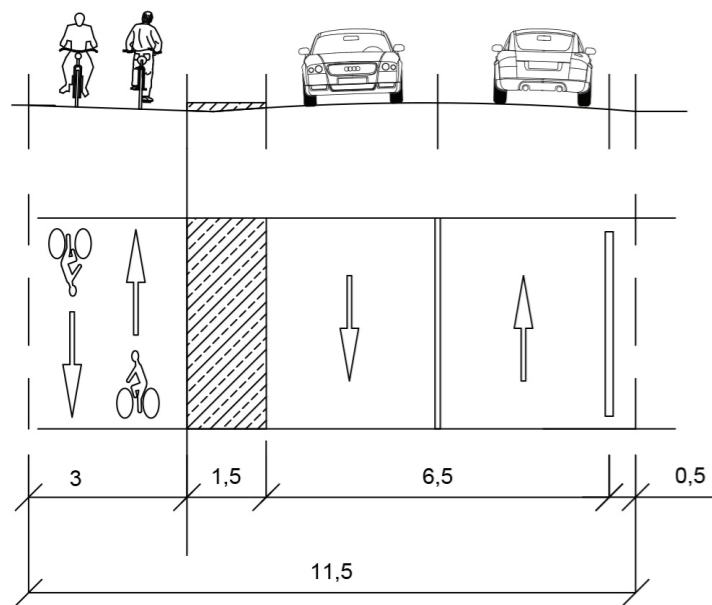
Élargissement de la D93

Comme sur la section Pontaix - Sainte Croix, l'élargissement de la D93 permet d'inscrire une piste cyclable dans l'emprise de la chaussée, une piste en site propre, séparée des flux routiers par une bande engazonnée et/ou plantée en fonction des largeurs disponibles.

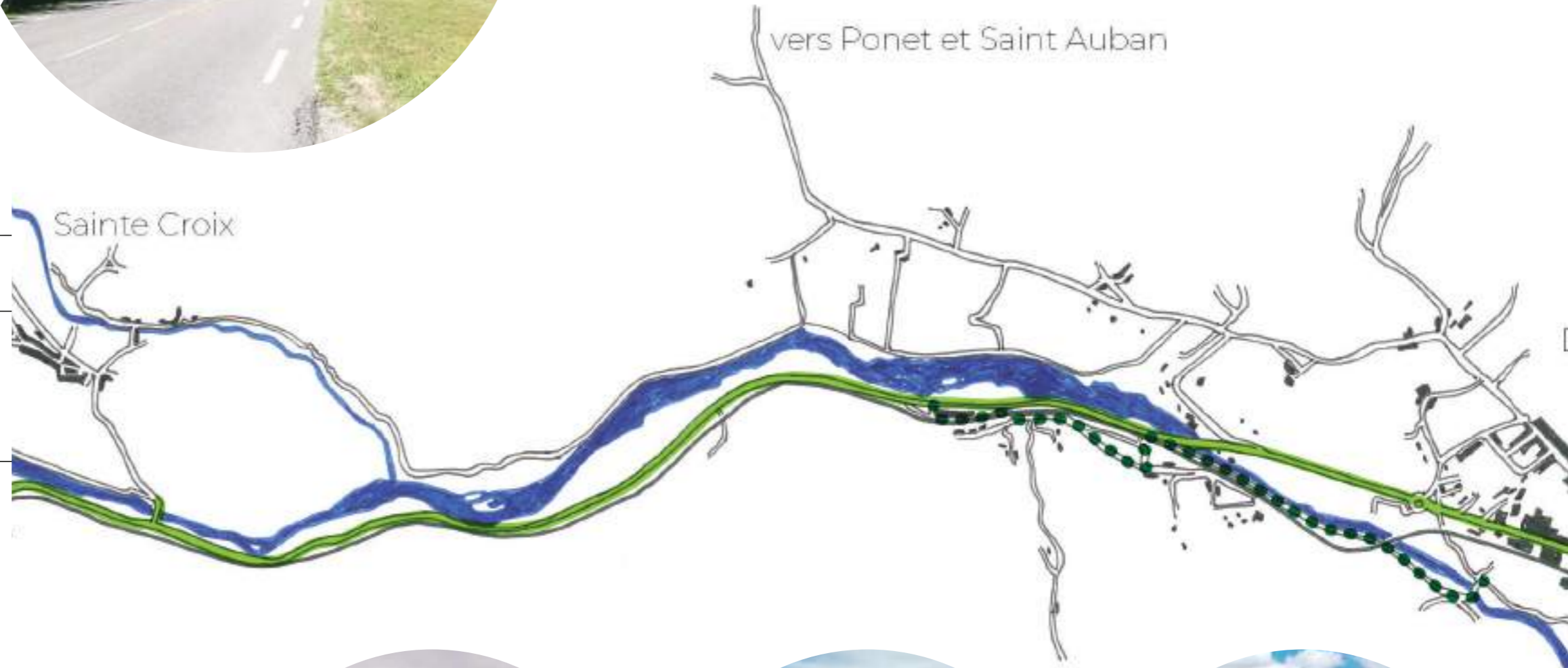
Les aires de pique nique ombragées, les parkings d'accès aux berges de la Drôme seront directement connectés à cet itinéraire cyclable, idéal tant pour les cyclistes au long cours que pour les habitants de Sainte Croix, Pontaix ou Die.



profil existant



profil proposé

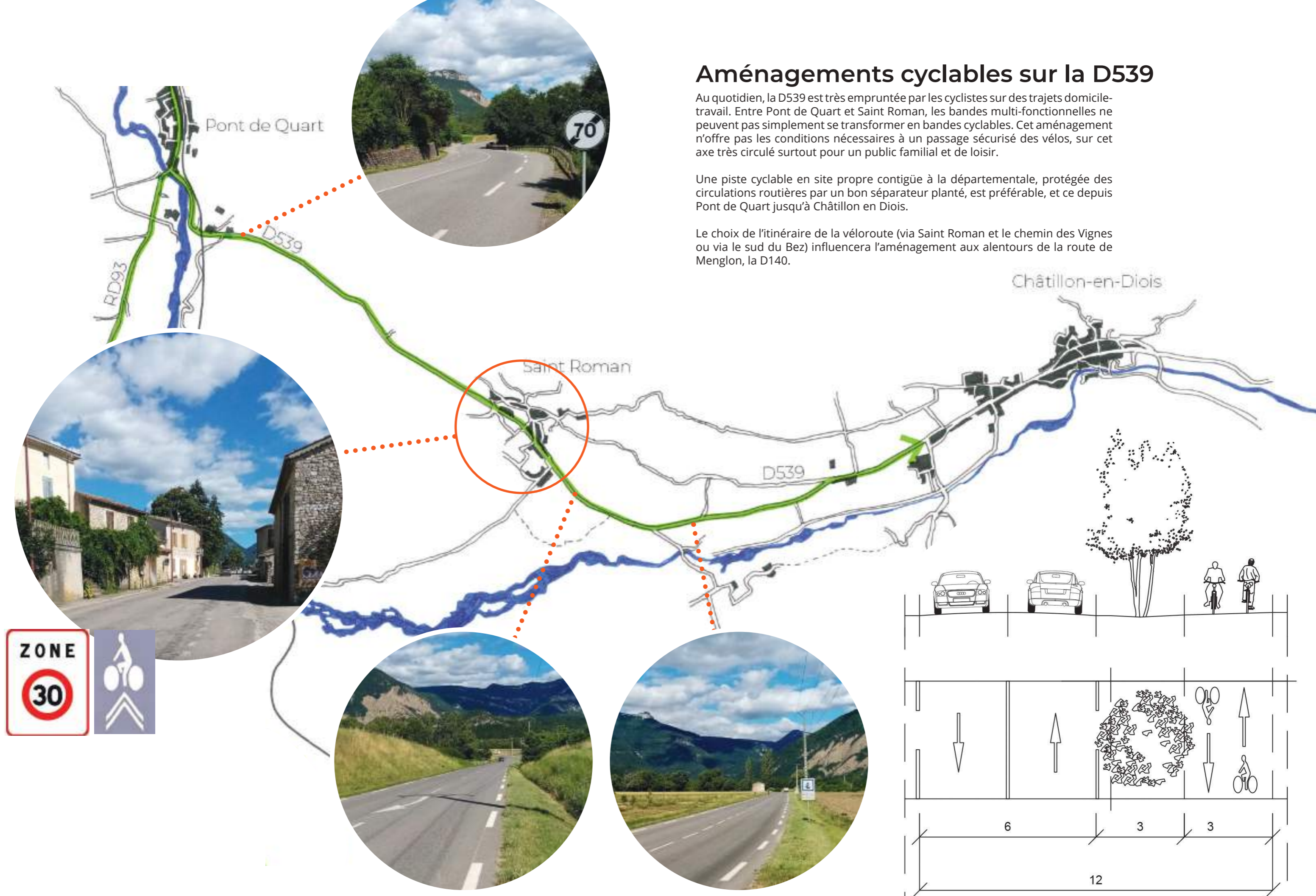


Aménagements cyclables sur la D539

Au quotidien, la D539 est très empruntée par les cyclistes sur des trajets domicile-travail. Entre Pont de Quart et Saint Roman, les bandes multi-fonctionnelles ne peuvent pas simplement se transformer en bandes cyclables. Cet aménagement n'offre pas les conditions nécessaires à un passage sécurisé des vélos, sur cet axe très circulé surtout pour un public familial et de loisir.

Une piste cyclable en site propre contigüe à la départementale, protégée des circulations routières par un bon séparateur planté, est préférable, et ce depuis Pont de Quart jusqu'à Châtillon en Diois.

Le choix de l'itinéraire de la véloroute (via Saint Roman et le chemin des Vignes ou via le sud du Bez) influencera l'aménagement aux alentours de la route de Menglon, la D140.

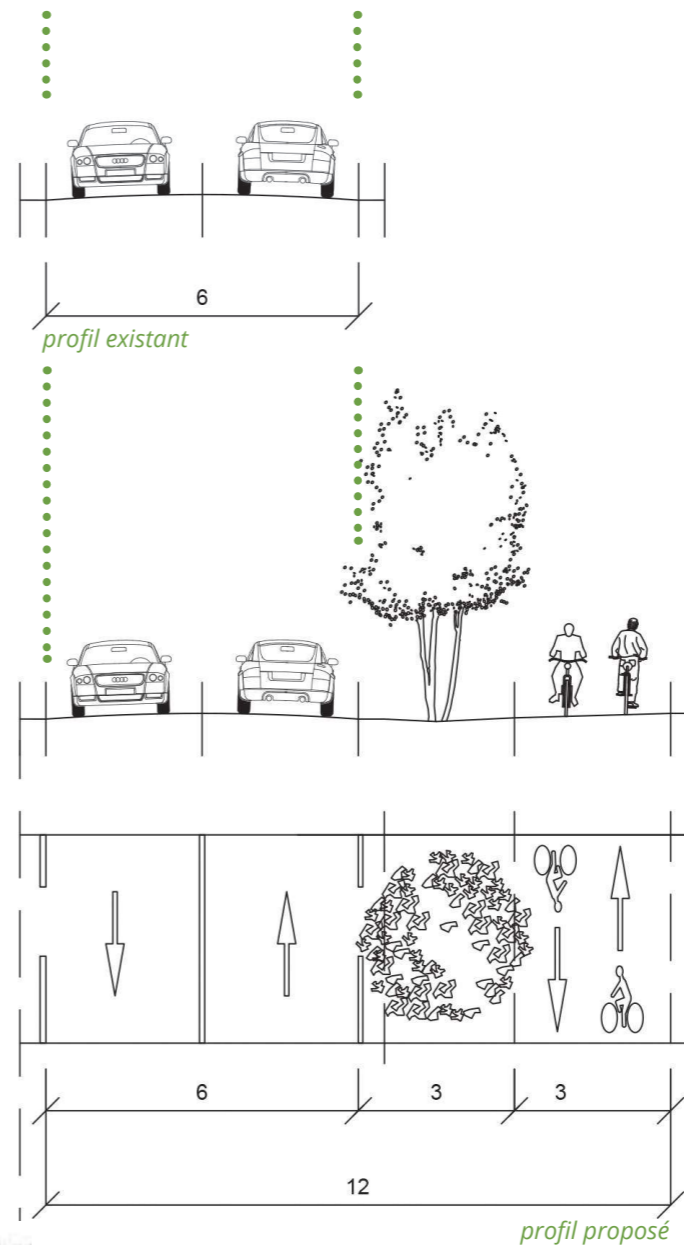


Aménagements cyclables sur la D93

Entre Pont-de-Quart et Luc-en-Diois, la circulation routière est dense, mais il serait dommage de ne pas imaginer des connections cyclables directes entre les deux villages.

Un aménagement sécurisé et agréable pour les cyclistes est indispensable. Pour cela il est nécessaire d'acquérir du foncier sur une bonne partie de l'itinéraire afin d'y installer une piste cyclable en site propre, large et protégée de la D93 par une épaisseur végétale.

Les traversées de villages, Recoubeau et Montlaur en Diois, devront s'accompagner de ralentissements contraignants pour les véhicules et assurer une continuité cyclable.



Exemple de piste cyclable en site propre, contiguë à une chaussée mais protégée par un bon séparateur (Carspach, 68).

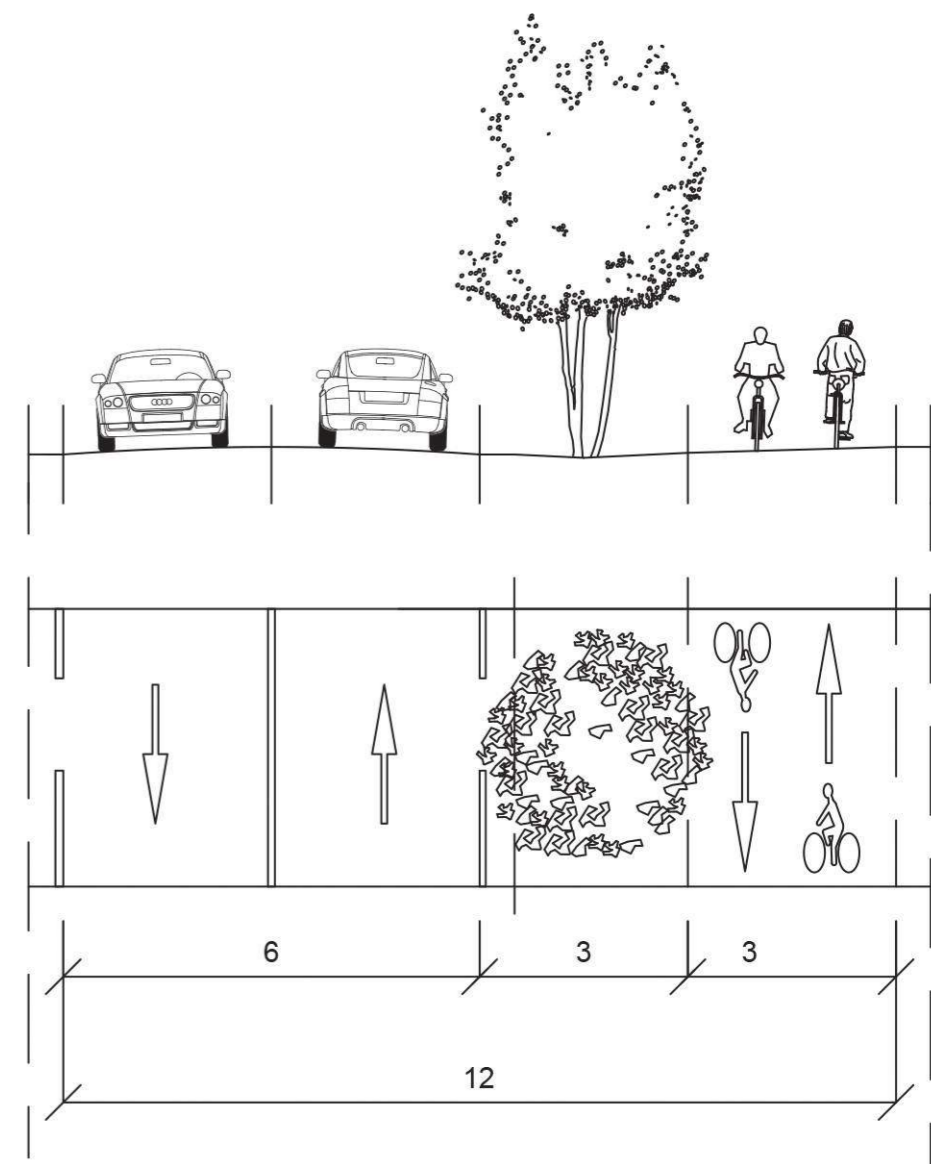
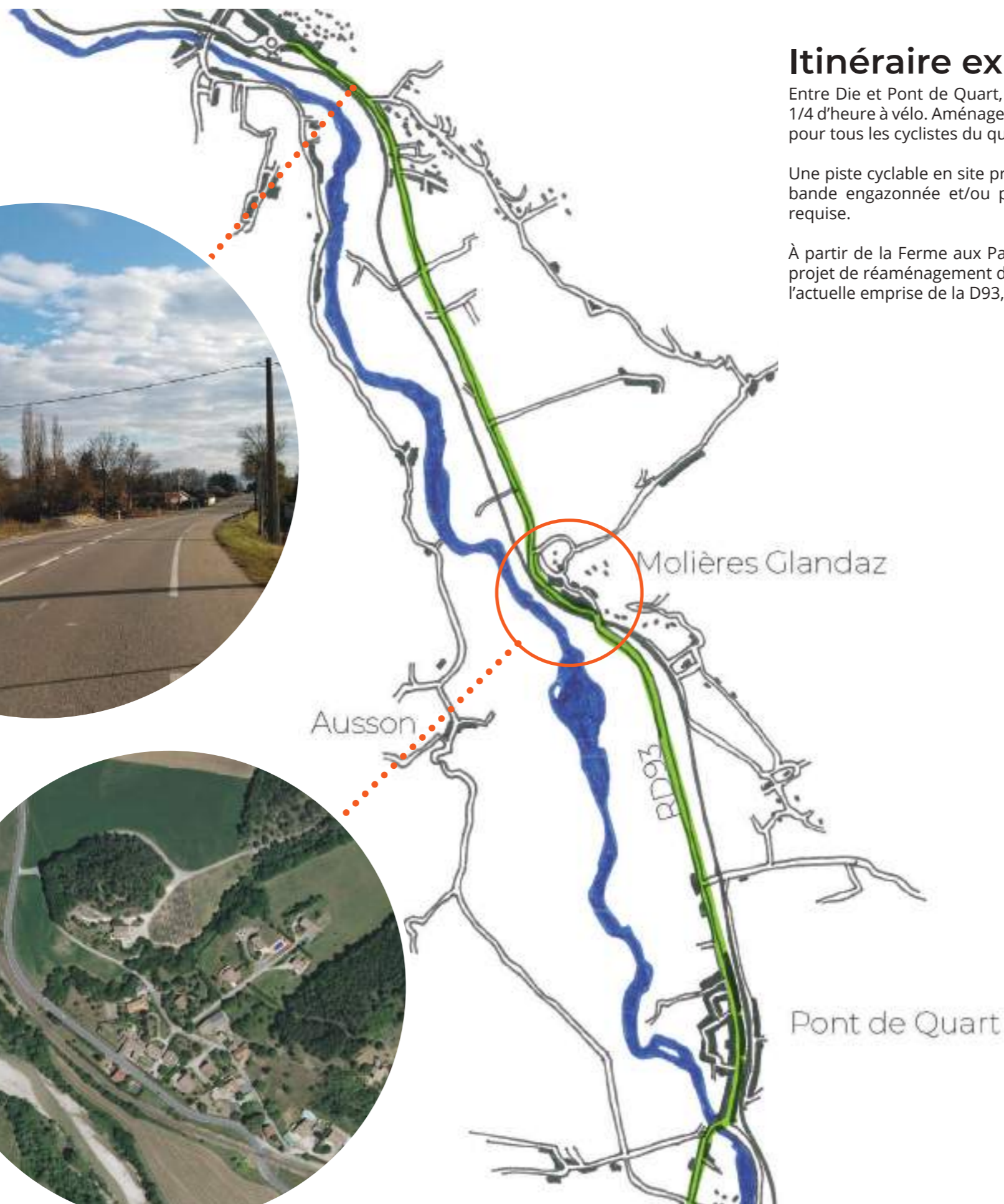


Itinéraire express par la D93

Entre Die et Pont de Quart, la distance est courte, seulement 6km, c'est à dire 1/4 d'heure à vélo. Aménager un itinéraire rapide sur cette portion est important pour tous les cyclistes du quotidien.

Une piste cyclable en site propre, séparée des importants flux routiers par une bande engazonnée et/ou plantée, en fonction des largeurs disponibles, est requise.

À partir de la Ferme aux Papillons, la piste pourra être pensée en lien avec le projet de réaménagement du passage à niveau qui détournera les véhicules de l'actuelle emprise de la D93, laquelle pourra être dévolue à la piste cyclable.



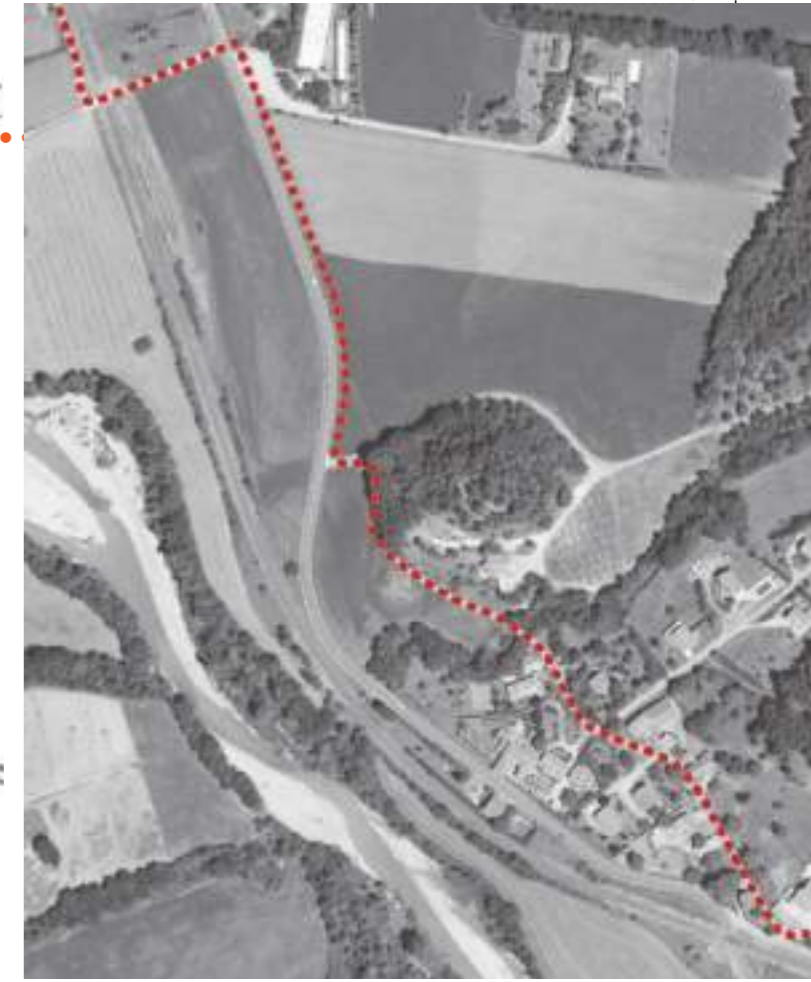
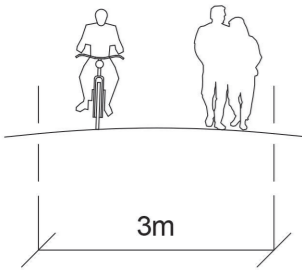
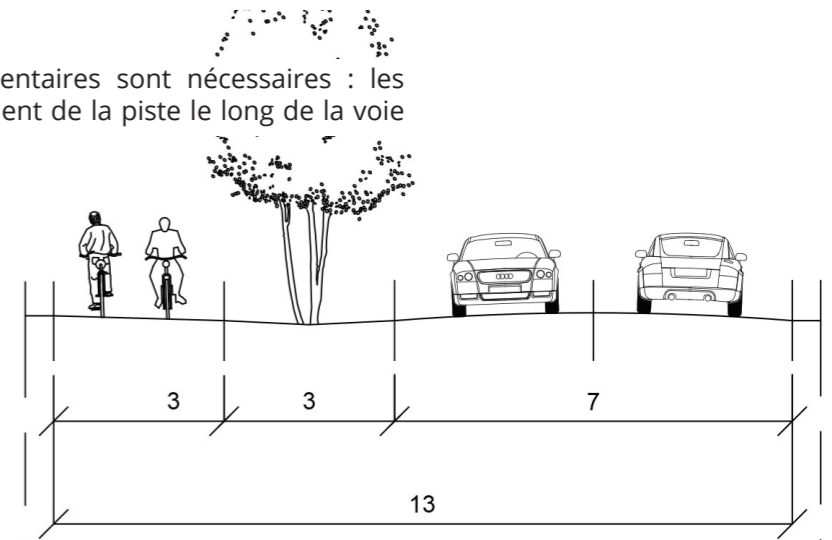
Variante semi-directe

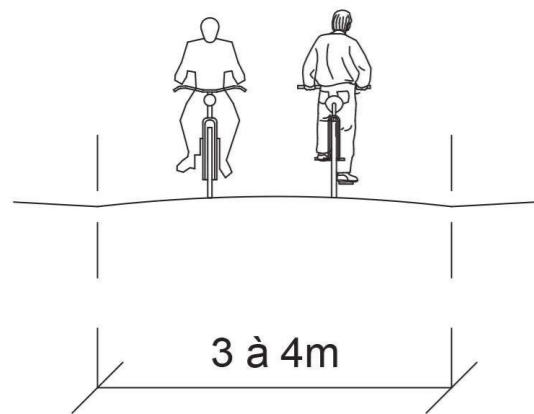
Depuis la sortie de Die (quartier la Maladrerie), un tracé peut être envisagé en empruntant la piste existante le long de la voie ferrée côté Drôme. Il rejoint Molières Glandaz au niveau de la Ferme aux Papillons.

Parce qu'on est proche de Die et qu'apprendre à faire du vélo nécessite des voies banalisées, agréables et sécurisées, cette portion de tracé pourra aussi être investie par de très jeunes cyclistes ou des adeptes du roller. La voie sera partagée avec les riverains.

À partir de la Ferme aux Papillons le tracé rejoindra Molières Glandaz par la route communale, côté nord de la D93. Cette jonction sera une piste cyclable en site propre. Elle sera pensée en lien avec le projet de réaménagement du passage à niveau.

En outre quelques aménagements supplémentaires sont nécessaires : les carrefours sur la D93 et la reprise du revêtement de la piste le long de la voie ferrée.





Variante semi-directe, suite

Entre Molières-Glandaz et Pont de Quart, l'itinéraire emprunte des routes communales apaisées, puis la piste le long de la voie ferrée. Les vélos, voitures et autres engins agricoles se partagent l'espace. Ce tracé permet de détourner les vélos de la D93, mais allonge le temps de parcours et sera donc moins propice aux déplacements quotidiens.

Une attention particulière devra être apportée sur le jalonnement en traversée de Molières, et au niveau de la route de Laval d'Aix. Des reprises de revêtements sont nécessaires le long de la voie ferrée à Pont de Quart.

L'itinéraire rejoint ensuite Pont de Quart au niveau de la salle des fêtes. Les récents travaux de traversée du village n'intègrent pas encore d'aménagements cyclables. Un net ralentissement des véhicules et une prise en considération des passages vélos s'avèrent indispensables pour garantir la sécurité des cyclistes sur cette portion de route inévitable.





Véloroute itinéraire d'environ 80km

- Voie partagée sur route à faible trafic 48 km
- Voie partagée sur chemins agricoles 18 km
- Voie partagée sur secteur contraint 5km
- Piste cyclable en site propre et ouvrages 5,5 km
- Bandes cyclables 3,5 km

Aménagements pour le vélo au quotidien

- Pistes cyclables en site propre sur la D93 et la D539.....42 km
 - Saillans/Pont d'Espenel : 3km
 - Pont d'Espenel/Pontaix : 8km
 - Pontaix/Die : 8km
 - Die/Pont de Quart : 5km
 - Pont de Quart/Châtillon en Diois : 7km
 - Pont de Quart/Luc en Diois : 11km
- Variante semi-directe entre Die et Pont de Quart.....6 km
 - Voies partagées et piste cyclable en site propre





COLLECTIF VÉLO DIOIS

2, rue des quatre cantons, 26150 Die
collectif.velo.diois@gmail.com
<https://collectifvelodiois.jimdofree.com>



Edith Ventura - 06 48 12 15 23
contact@dunefeuillealautre.com
<https://dunefeuillealautre.com>

